Communauté Urbaine du Grand Reims

Unité Urbaine de Reims : BETHENY – CORMONTREUIL- REIMS - SAINT BRICE COURCELLES - SAINT-LEONARD - TAISSY - TINQUEUX

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) – source : bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
142 878	424	2 050	200	2 674	1,9%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps du fort de Monbré et de Moronvilliers/terrain militaire du fort de Brimont.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		5 126	3,6%	4 534	3,2%	-592	-59	-1,55%	-1,22 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		137 752	96,4%	138 344	96,8%	592	59	0,18%	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	99 512	69,6%	99 238	69,5%	-274	-27,38	-0,11 %	-0,03 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	23 541	16,5%	23 524	16,5%	-18	-1,76	-0,23 %	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	11 824	8,3%	12 608	8,8%	784	78,40	0,4%	0,64 %	0,55 %
	Surface eau	200	0,1%	300	0,2%	100	9,96	0,0%	4,12 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

2 674 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		4 513	3,2%	4 635	3,2%	4 553	3,2%	122	-82	24	-16	-0,06 %	0,28 %	0,53 %	-0,89 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		138 365	96,84 %	138 243	96,76 %	138 325	96,81 %	-122	82	-24	16	0,01 %	-0,03 %	-0,02 %	0,03 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	99 479	69,63 %	99 027	69,31 %	98 957	69,26 %	-452	-70	-90,40	-35,04	-0,30 %	-0,20 %	-0,09 %	-0,04 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	23 549	16,48 %	23 419	16,39 %	23 494	16,44 %	-130	75	-25,91	37,56	-0,90 %	-1,39 %	-0,11 %	0,16 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	12 385	8,7%	12 823	9,0%	12 900	9,0%	438	77	87,51	38,47	0,30 %	0,19 %	0,70 %	0,30 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	277	0,2%	299	0,2%	299	0,2%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	1,55 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

2 674 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

La collectivité artificialise à un rythme d'évolution plus élevée que la moyenne départementale, au détriment des espaces agricoles.
On note cependant que les espaces naturels sont, quant à eux,en hausse depuis 2015 et nettement au-dessus du taux d'évolution de la Marne (0,16 % contre 0,02%). A l'inverse, ceux de l'UU sont en baisse avec un taux de - 1,39 %.

Cette collectivité est dans une dynamique d'artificialisation des sols, malgré un taux d'évolution en baisse depuis 2015 mais toujours au-dessus de la moyenne départementale.

En revanche, au regard de l'ensemble des taux d'évolution, l'unité urbaine perd majoritairement des espaces agricoles et naturels.

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

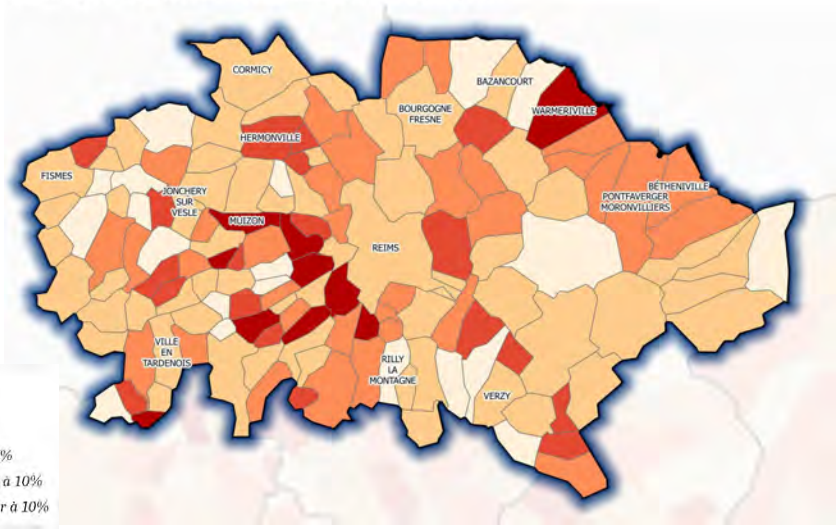

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

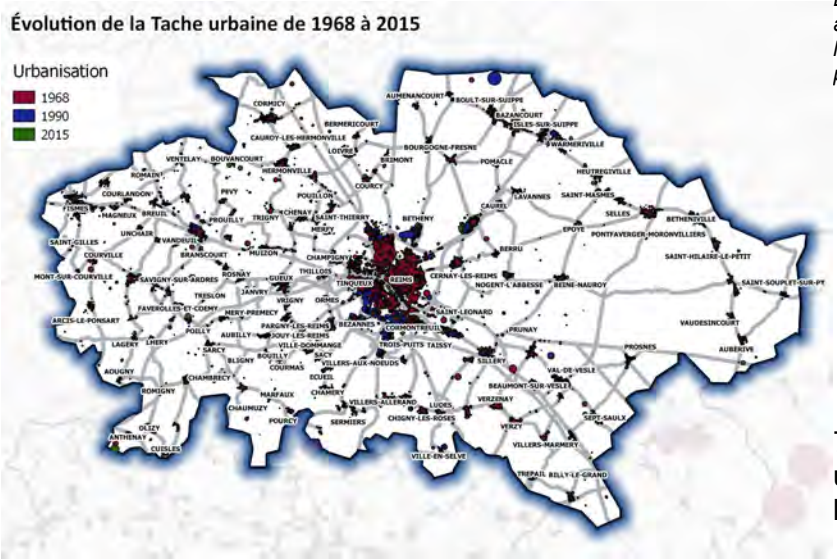

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	1791 ha	2746 ha	3087 ha
	32,66 %	29,06 %	32,66 %
EPCI	4809 ha	7355 ha	8897 ha
	3,37 %	5,15 %	6,23 %

72 % et 85 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Reims en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

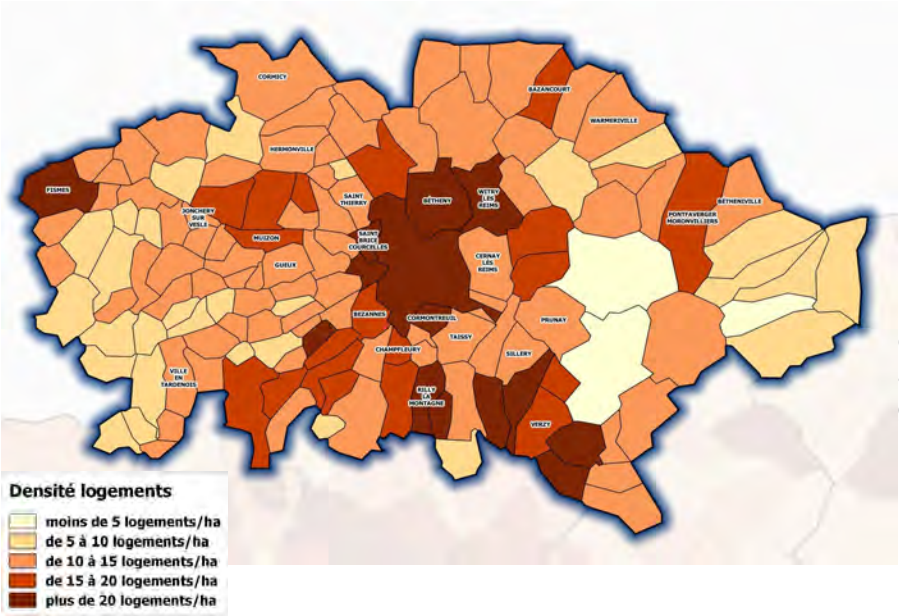

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CUGR	38,00	36,50	-1,50
UU	71,00	69,43	1,57

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,5 logements à l'hectare alors que l'unité urbaine densifie et a gagné 1,6 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est pour la collectivité de 428 ha (soit 9 ha/an) et pour l'unité urbaine de 68 ha (1,4 ha/an).

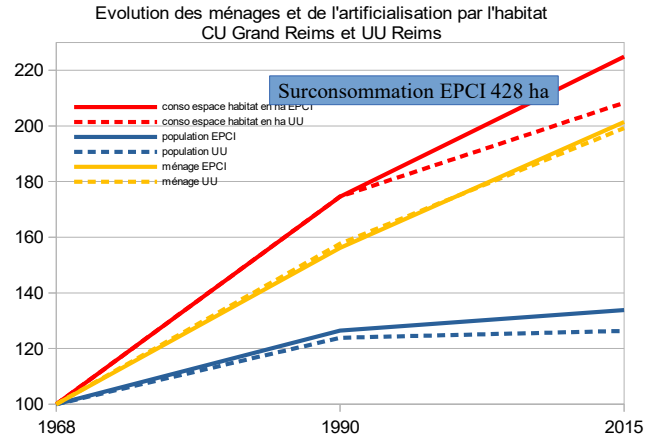

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
3352	2 858,34	169	3984	2 992,61	209	6572	3 484,06	460	4,70 %	21,89 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

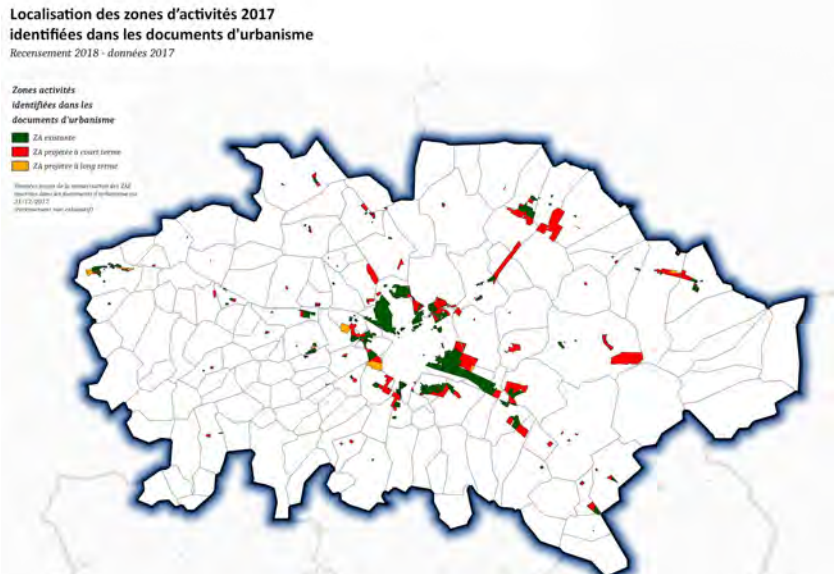

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité et l'UU des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 2 159,77 ha de zones existantes, dont 1 467 ha dans l'UU,
- 1 911,88 ha de zones projetées à court terme, dont 254 ha dans l'UU,
- 1 65,67 ha de zones projetées à long terme, dont 9,27 ha dans l'UU.
- **Soit un total de 4 237,32 ha, dont 1 730 ha (41%) pour l'unité urbaine.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CUGR	Marne
EnR 0,03 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	7 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	2,8 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Cernay les Reims+Vaudemange	4,25 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement : Bétheniville	10,49 ha	10,49 ha
		Autorisé/en construction : Betheny	21,89 ha	47 ha
Carrières 0,05 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		84,37 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		58,55 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 4 sites à Muizon, Prosnes, Romain et Rosnay.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Collectivité | **UU**

Bâti

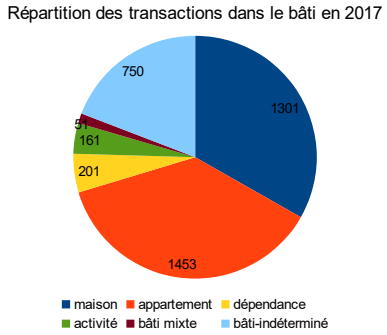

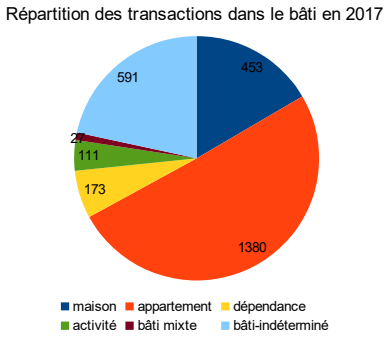

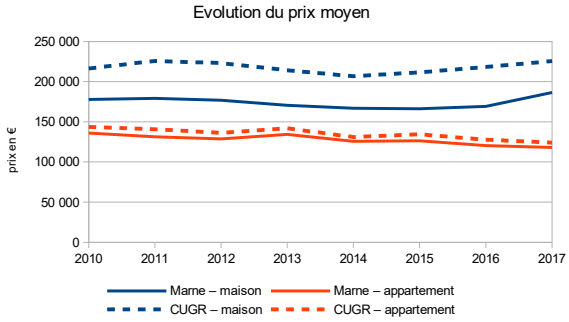

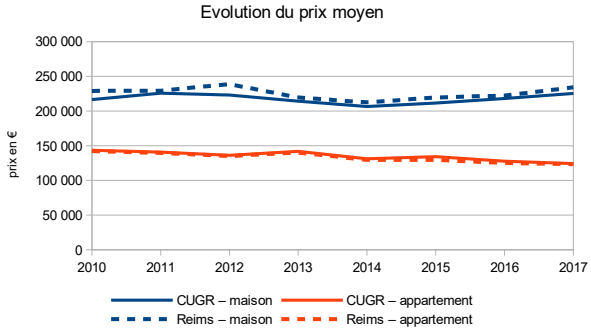

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

1,75 % (2 520,82 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,04 % (58,16 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
3 513	2 %	13 126	9 %	24 292	17 %	0	0 %	2 792	2 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	18 760	1 811	36
Surfaces ha	2 791,73	2 403,35	766,78

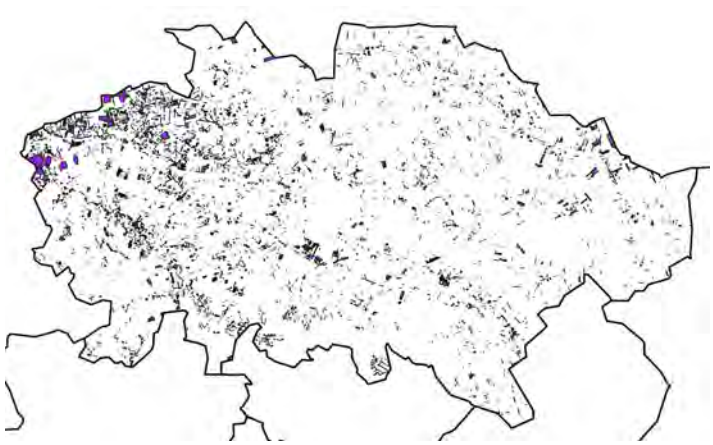

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **767 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	Dents creuses (superficie 400 m²)		Friches (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	**39**	**454,5**	**51**	**317,4**
CUGR	15	70,7	16	105,27
part	*38,46 %*	*15,50 %*	*31,37 %*	*33,16 %*
UU	*5*	47,14 ha	6	75,13 ha
Part dans l'epci	*33,33 %*	*66,67 %*	*37,50 %*	*71,36 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne

Unité Urbaine : CHALONS-EN-CHAMPAGNE – COMPERTRIX - FAGNIERES - SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE – SAINT MEMMIE

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) - source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
81 126	13	725	3 818	4 557	5,6%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps de Suippes et de Mourmelon.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 375	2,9%	2 019	2,5%	-355	-36	-1,64 %	-1,61 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		78 752	97,1%	79 107	97,5%	355	36	0,13 %	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	64 196	79,1%	64 179	79,1%	-17	-1,71	-0,09 %	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	3 638	4,5%	3 686	4,5%	48	4,76	-0,36 %	0,13 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	6 109	7,5%	6 425	7,9%	315	31,55	0,70 %	0,50 %	0,55 %
	Surface eau	252	0,3%	261	0,3%	9	0,91	0,00 %	0,36 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

4 557 ha de terrain militaire sur ce territoire.
* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 012	2,48 %	1 918	2,36 %	2 000	2,47 %	-93	82	-19	16	-0,95 %	2,12 %	-0,95 %	2,12 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		79 115	97,52 %	79 208	97,64 %	79 126	97,53 %	93	-82	19	-16	0,02 %	-0,05 %	0,02 %	-0,05 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	64 280	79,23 %	64 116	79,03 %	64 111	79,03 %	-164	-5	-32,79	-2,61	-0,18 %	-0,02 %	-0,05 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	3 670	4,52 %	3 773	4,65 %	3 673	4,53 %	104	-100	20,73	-50,04	0,04 %	0,00 %	0,56 %	-1,34 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	6 348	7,8%	6 502	8,0%	6 525	8,0%	154	23	30,75	11,60	0,36 %	0,03 %	0,48 %	0,18 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	261	0,3%	261	0,3%	261	0,3%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

4557 ha de terrain militaire sur ce territoire.
* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

La collectivité artificialise à un rythme d'évolution quasi identique à la moyenne départementale. Selon la période observée, les évolutions de l'artificialisation se font au détriment soit des espaces agricoles, soit des espaces naturels. En 2015, on observe une perte plus importante des surfaces naturelles, a priori, plutôt au profit des surfaces non cadastrées (voirie par exemple).

Ce territoire indique une dynamique de ralentissement de son artificialisation des sols. Son taux d'évolution passe en 2015 légèrement en dessous du taux de la moyenne départementale (0,18 % contre 0,22%). Malgré ce constat, la collectivité doit veiller à la préservation de ses espaces naturels.

L'artificialisation de l'EPCI est soutenue majoritairement par l'UU au détriment des espaces agricoles.

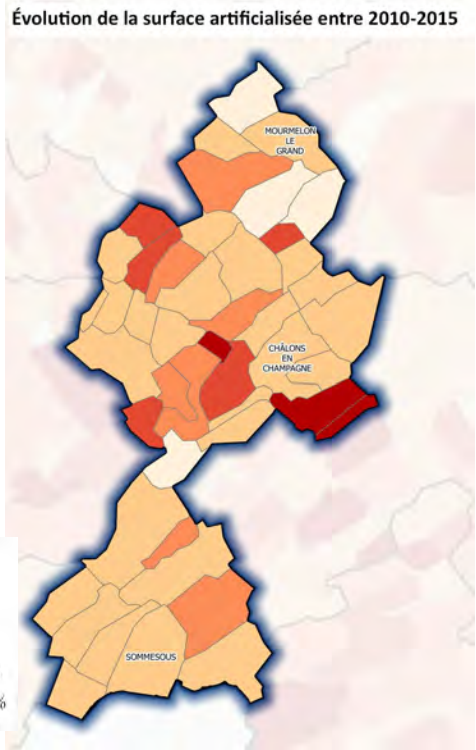

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

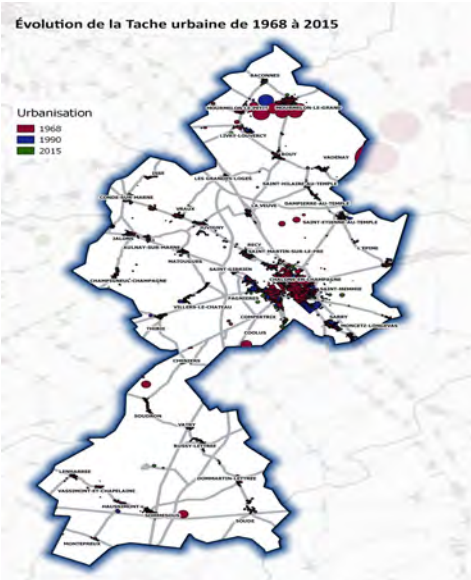

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	1 424 ha	1 241 ha	854 ha
	19,00 %	16,50 %	11,38 %
EPCI	2518 ha	3615 ha	4192 ha
	3,10 %	4,46 %	5,17 %

66,78 % et 66,50 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 62,61 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Châlons-en-Champagne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

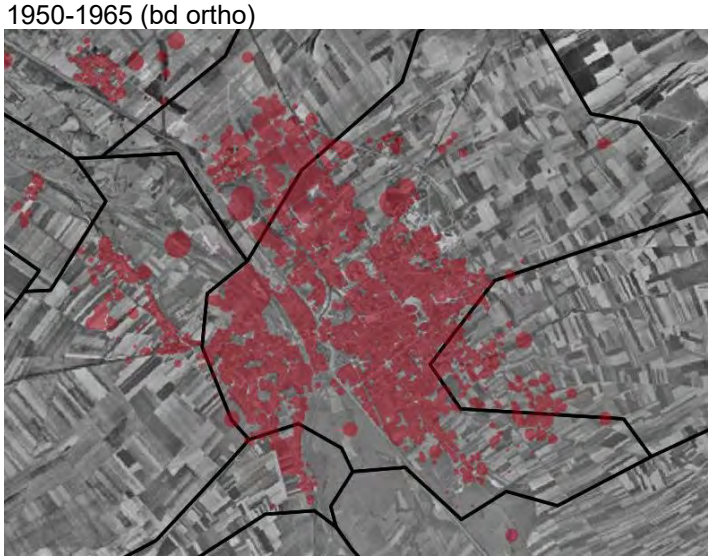

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

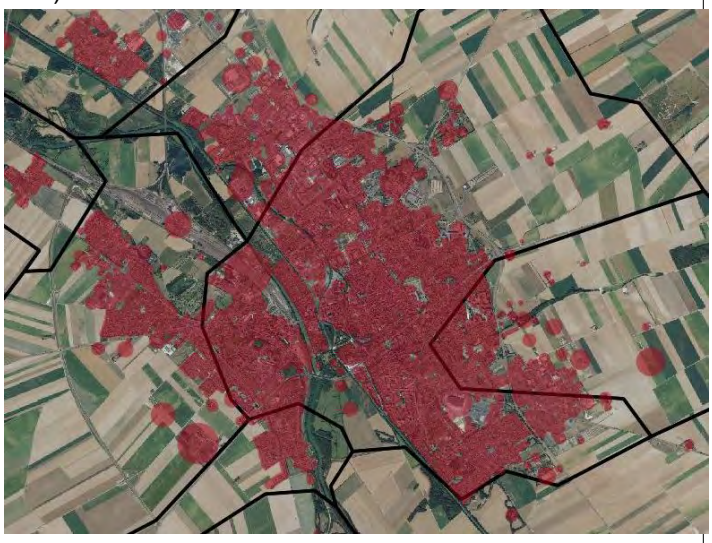

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

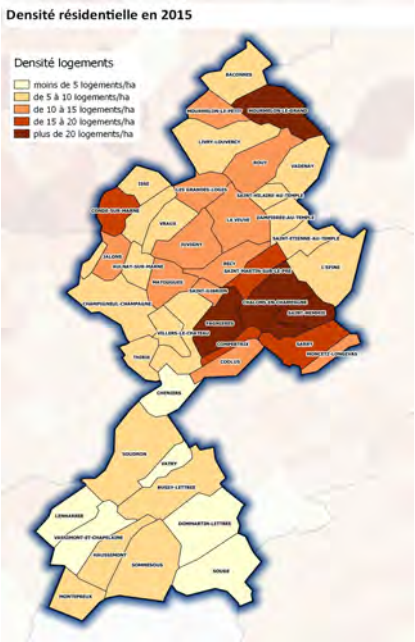

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CACC	19,70	21,50	1,80
UU	40,20	40,90	0,70

Source : FF 2017

La collectivité et l'unité urbaine sont en densification : elles ont gagné, respectivement, 1,8 et 0,7 logements à l'hectare entre 1968 et 2015 alors que la Marne dé-densifie et a perdu 0,7 logements à l'hectare entre 1968 et 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est pour la collectivité de 143 ha (soit 3 ha/an) et pour l'unité urbaine de Châlons de 101 ha (soit 2,14 ha/an)

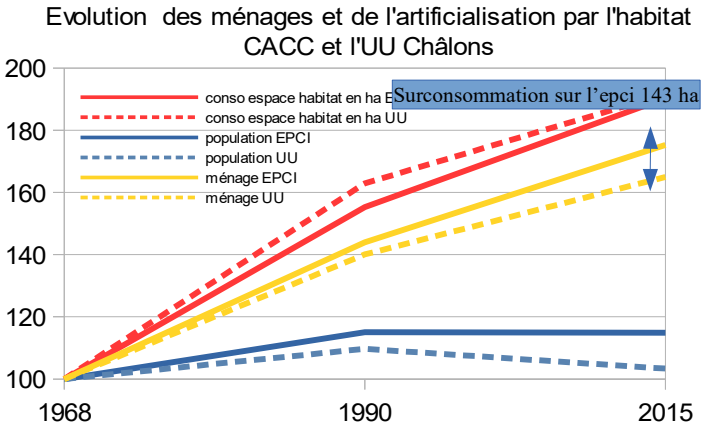

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
1115	2 000,53	76	1324	2 070,96	83	1898	2 294,51	118	3,52 %	14,70 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

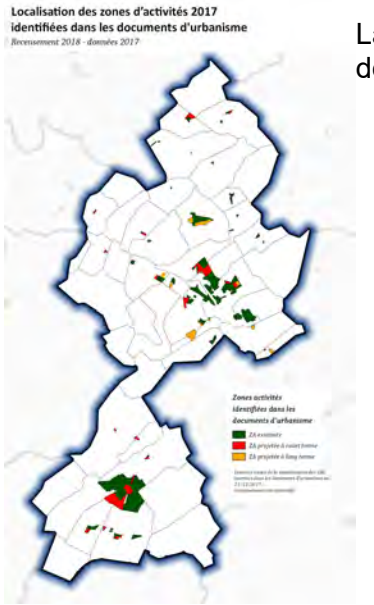

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 2 088 ha de zones existantes, dont 706 ha pour l'UU,
- 581,5 ha de zone projetée à court terme, dont 141 ha pour l'UU,
- 228,58 ha de zone projetée à long terme, dont 85,43 ha pour l'UU.

- **Soit un total de 2 898 ha, dont 932,43 ha (32%) pour l'UU.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CACC	Marne
EnR 0,04 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	11,9 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction :	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction : Châlons+Vassimont+Haussimont	25,6 ha	47 ha
Carrières 0,06 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		29,67 ha	1 318,60 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		55,20 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité au sein ce la commune d'Aulnay/Marne.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Collectivité | **UU**

Bâti

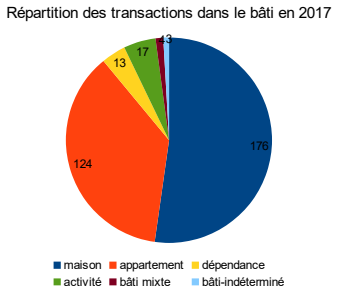

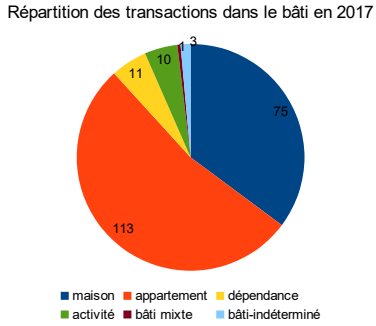

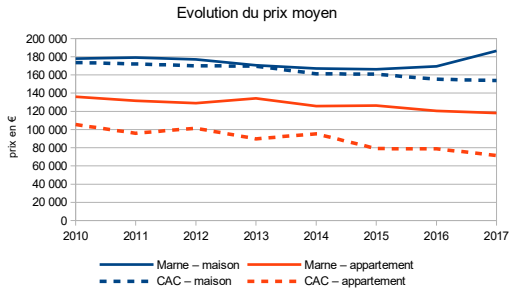

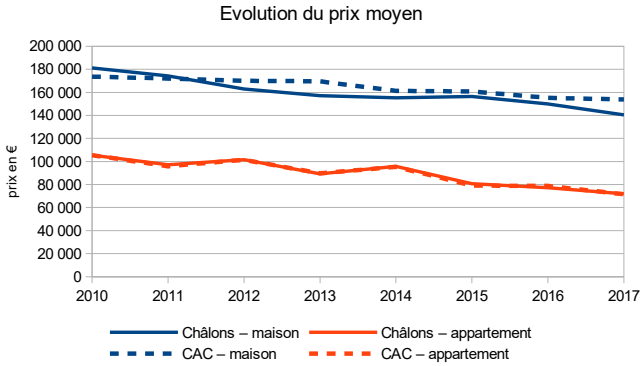

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

15,56 % (12 630 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,35 % (282,14 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 389	2 %	8 357	10 %	9	0 %		0 %	15	0 %		0 %	8	0 %		0 %		0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l'INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	6 846	1 819	19
Surfaces ha	2 107,23	1 836,46	297,63

Tous les polygones

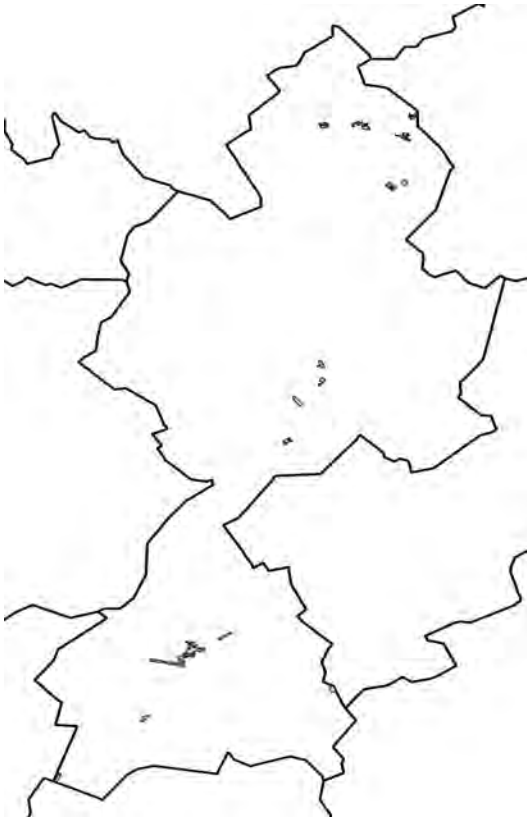

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **298 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	**39**	**454,5**	**51**	**317,4**
CACC	9	243,6	9	101,1
Part	*18,7%*	*53,6%*	*20,0%*	*31,8%*
UU	*5*	27,2 ha	4	87,7 ha
Part dans l'epci	*55,55 %*	*11,16 %*	*44,44 %*	*86,83 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté d'Agglomération Épernay – Coteaux et Plaine de Champagne

Unité Urbaine d'Epernay : EPERNAY – MARDEUIL - MOUSSY – PIERRY – VINAY - MAGENTA

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe)- source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
58 772	4	0	34	39	0,1%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de manœuvre de Cuis (communes de Cuis et Pierry)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha			Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		3,0%	1 629	2,8%	-162	-16	-1,42%	-0,94 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		97,0%	57 143	97,2%	162	16	0,11 %	0,03 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	73,4%	43 058	73,3%	-96	-9,59	0,00 %	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	18,1%	10 669	18,2%	37	3,68	0,02 %	0,03 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	5,1%	3 211	5,5%	222	22,16	0,70 %	0,72 %	0,55 %
	Surface eau	0,3%	167	0,3%	-1	-0,08	0,02 %	-0,05 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

39 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 654	2,81 %	1 654	2,81 %	1 654	2,81 %	0	0	0	0	0,13 %	0,00 %	-0,01 %	0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 117	97,19 %	57 118	97,19 %	57 117	97,19 %	0	0	0	0	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	43 091	73,32 %	42 919	73,03 %	42 908	73,01 %	-172	-11	-34,46	-5,49	-0,08 %	0,00 %	-0,08 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	10 639	18,10 %	10 722	18,24 %	10 721	18,24 %	83	-1	16,56	-0,69	0,04 %	0,00 %	0,16 %	-0,01 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	3 181	5,4%	3 268	5,6%	3 281	5,6%	88	12	17,52	6,10	0,09 %	0,00 %	0,54 %	0,19 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	167	0,3%	170	0,3%	170	0,3%	0	0	0,00	-0,02	0,00 %	0,00 %	0,29 %	-0,01 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

39 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe

L'évolution des surfaces artificialisées de la collectivité est quasi identique à la moyenne du département et se fait majoritairement au détriment des espaces agricoles notamment de 2010 à 2015.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution de son artificialisation des sols et passe en 2015 en dessous du taux de la moyenne départementale (0,19 % contre 0,22%).

Par rapport à l'unité urbaine, les dynamiques sont moins importantes qu'au sein de la collectivité, sauf pour les espaces agricoles qui évoluent au même rythme .

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

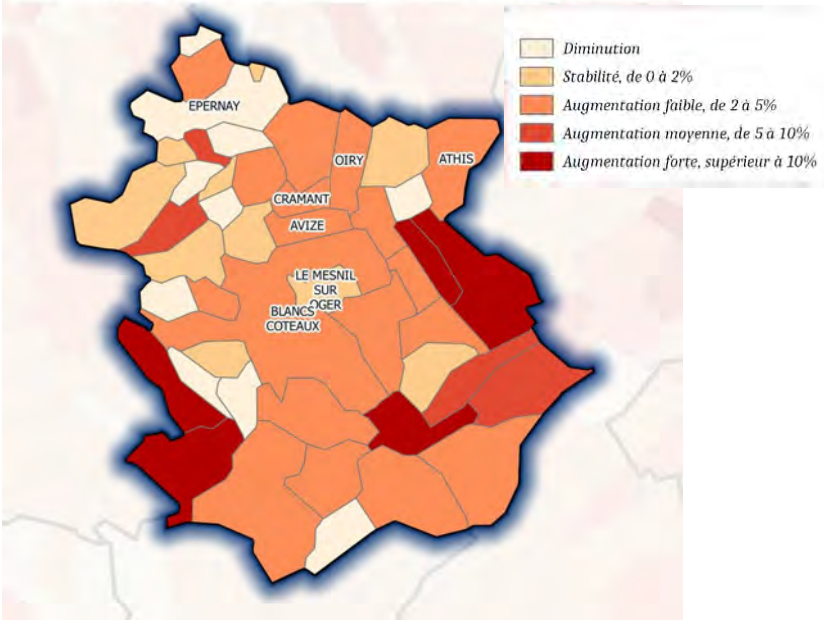

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

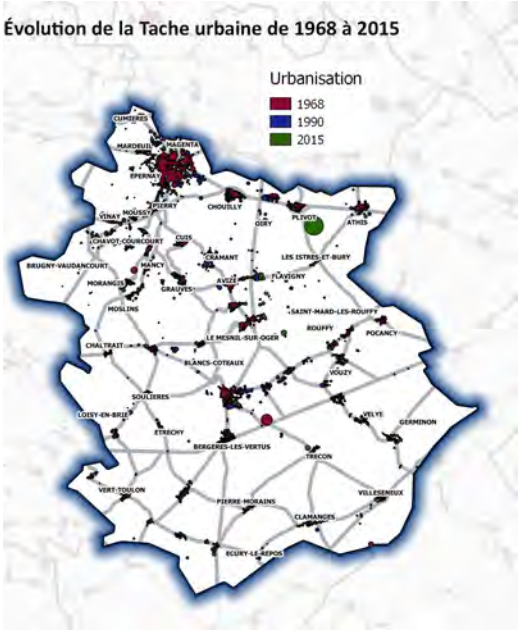

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'epci		
	1968	**1990**	**2015**
UU	551,54 ha	753,13 h	828,25 ha
	11,67 %	15,94 %	17,53 %
EPCI	1558 ha	2340 ha	2925 ha
	2,65 %	3,98 %	4,98 %

50,17 % et 88% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % dans la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dan la commune d'Épernay en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

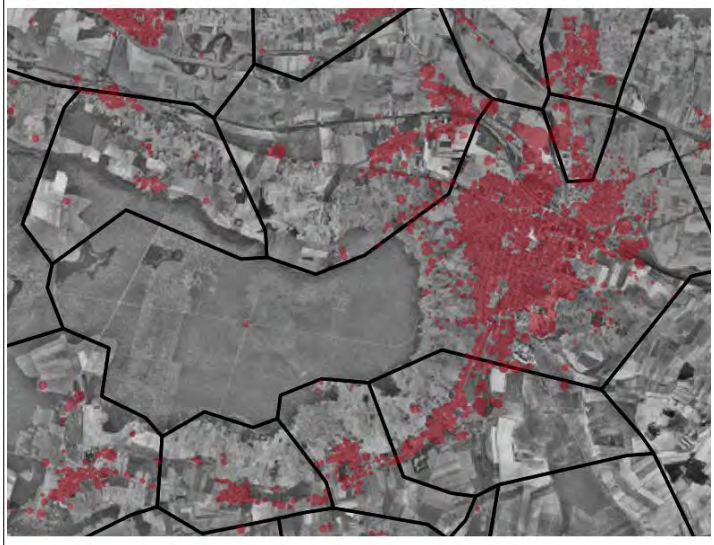

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

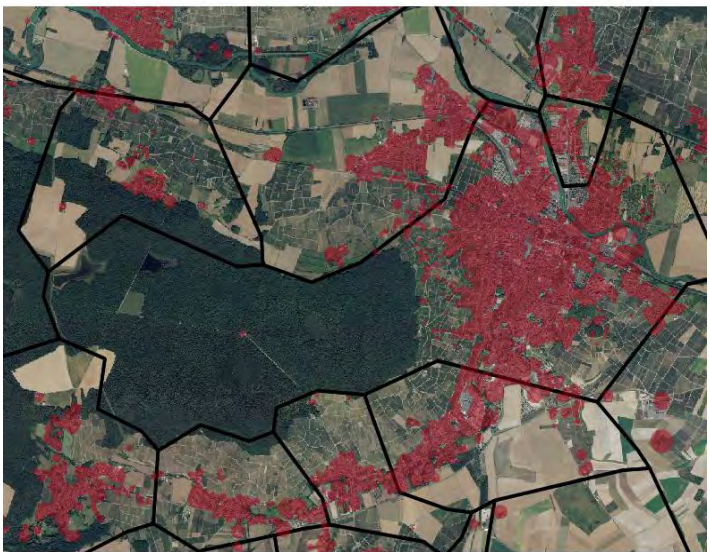

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

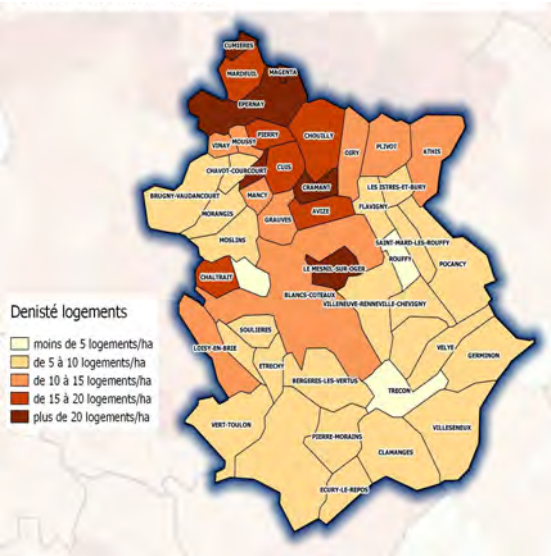

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CAECPC	27,13	22,56	-4,57
UU	45,00	44,45	-0,55

Source : FF 2017

La collectivité et l'unité urbaine sont en dé-densification : elles ont perdu 4,6 et 0,6 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (Source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

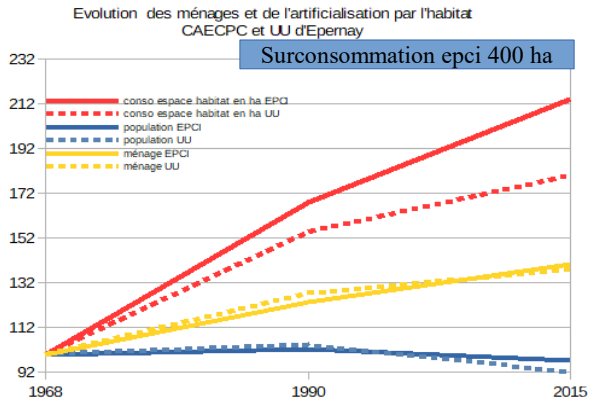

La surconsommation est pour la collectivité de 400 ha (soit 8,5 ha/an) et pour l'UU de 90 ha (soit 1,9 ha/an).

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
1141	1 188,15	41	1313	1 219,82	44	1928	1 346,18	142	2,67 %	13,30 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

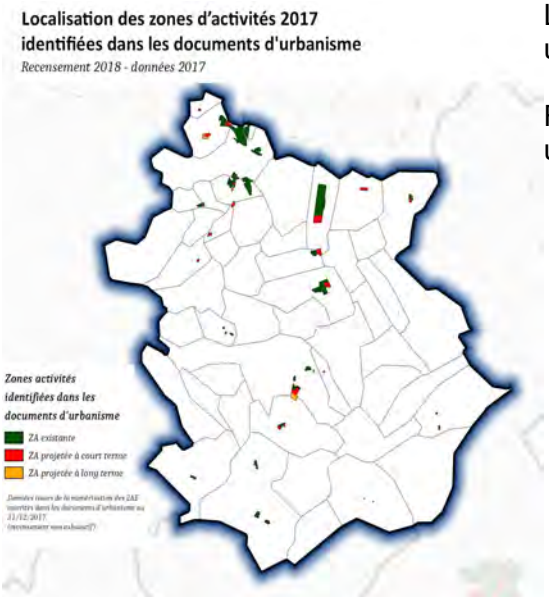

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 514,76 ha de zones existantes, dont 245,50 ha pour l'UU
- 120,39 ha de zone projetée à court terme, dont 21,61 ha pour l'UU
- 23,18 ha de zone projetée à long terme, dont 7,79 ha pour l'UU.

- **Soit un total de 658,33 ha dont 274,8 ha (42%) pour l'UU.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CAECPC	Marne
EnR 0,06 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	33,6 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Pierre Morains	3,2 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction :	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,11 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		46,84 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		67,39 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 3 sites exploités dans les communes d'Athis et Givry-les-Loisy.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti **Collectivité** **UU**

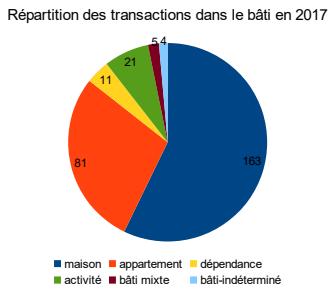

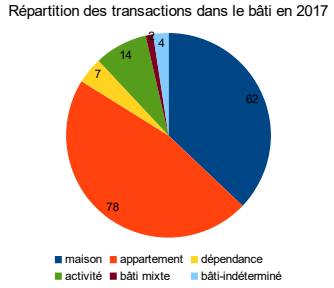

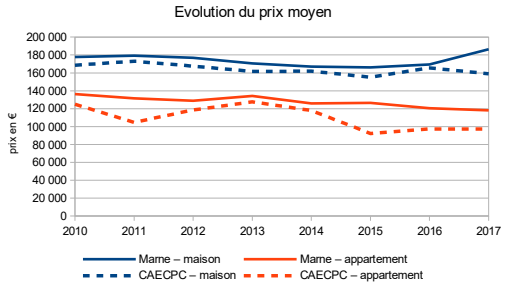

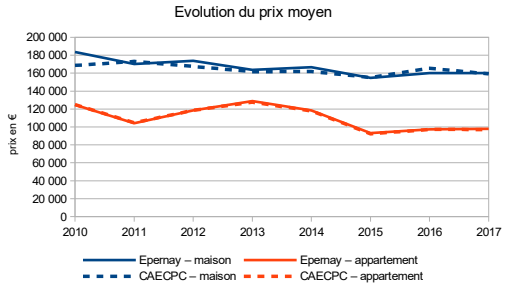

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

9 % (5270 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,04 % (21,96 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)

	ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
Zone d'inventaire :																		
Protection réglementaire :																		
Protection foncière :	2 363	4 %	9 251	16 %	360	1 %		0 %	1 032	2 %		0 %		0 %		0 %	871	1 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000 m ² (10ha)
Nombres polygones	7 683	690	2
Surfaces ha	689,58	532,48	27,96

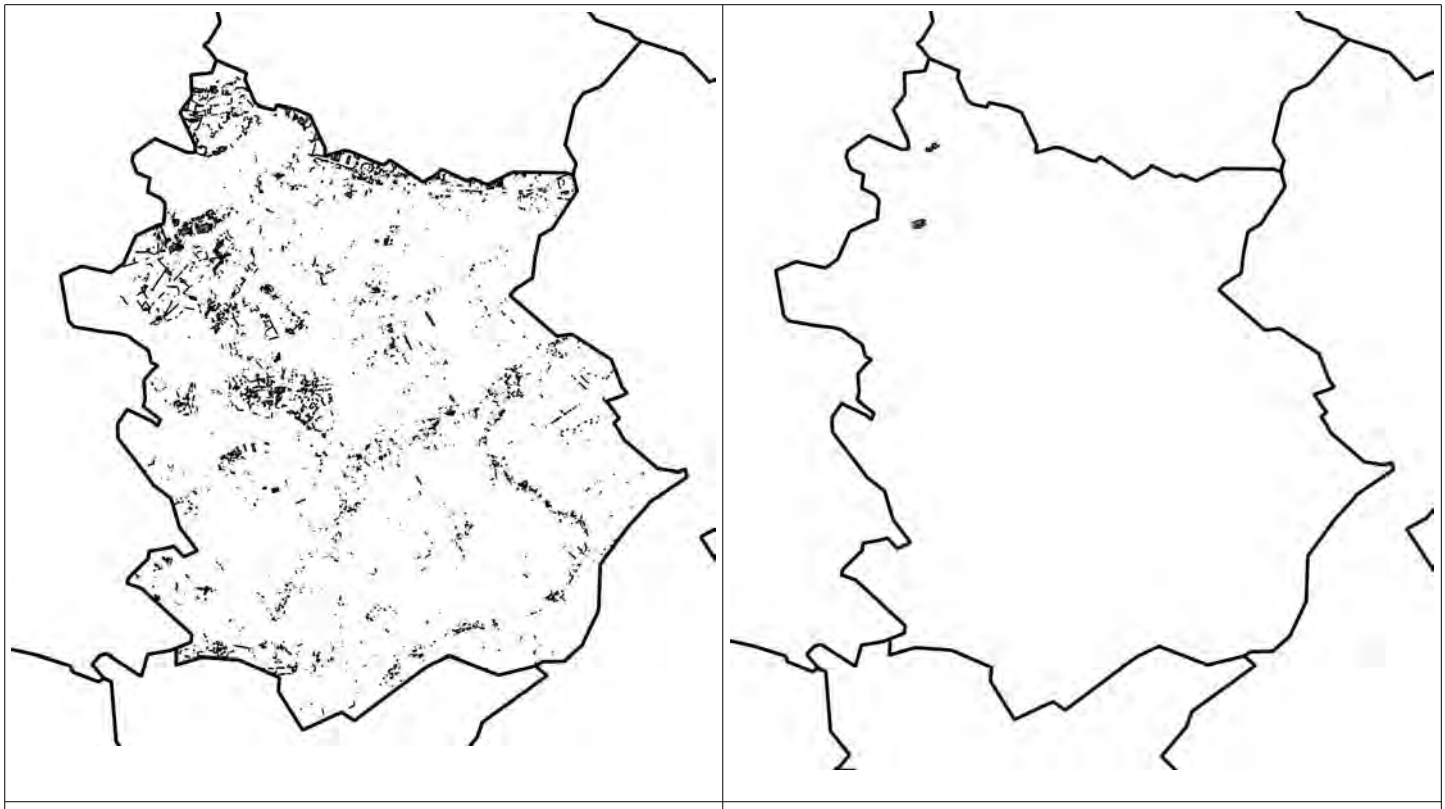

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **28 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CAECPC	1	6,6	3	17,32
part	*2,56 %*	*1,45 %*	*5,88 %*	*5,45 %*
UU	*0*	0	3	17,32 ha
Part dans l'epci	*-*	*-*	*44,44 %*	*100,00 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Vitry Champagne et Der

Unité Urbaine de Vitry le François : FRIGNICOURT - MAROLLES – VITRY-LE-FRANCOIS

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) - Source : bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
52 623	37	42	4 227	4 306	8,2%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de Mailly.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel		
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	UU*	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 465	2,8%	1 268	2,4%	-197	-20	-1,55%	-1,43 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		51 158	97,2%	51 355	97,6%	197	20	0,18%	0,04 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	40 023	76,1%	40 153	76,3%	131	13,06	-0,11 %	0,03 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	4 215	8,0%	4 200	8,0%	-15	-1,47	-0,23 %	-0,04 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	2 355	4,5%	2 432	4,6%	77	7,73	0,4%	0,32 %	0,55 %
	Surface eau	259	0,5%	263	0,5%	4	0,40	0,0%	0,15 %	0,23 %

sans les terrains militaires

4 306 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine (UU) jointes en annexe.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel					
												UU*		EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 304	2,5%	1 304	2,5%	1 303	2,5%	-1	-1	0	0	0,24 %	0,00 %	-0,01 %	-0,04 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		51 319	97,52 %	51 319	97,52 %	51 320	97,52 %	1	1	0	0	-0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	40 156	76,31 %	40 091	76,18 %	40 066	76,14 %	-65	-25	-13,09	-12,44	-0,10 %	-0,10 %	-0,03 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	4 195	7,97 %	4 196	7,97 %	4 200	7,98 %	2	3	0,32	1,66	-0,32 %	0,02 %	0,01 %	0,04 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	2 398	4,6%	2 463	4,7%	2 485	4,7%	64	22	12,85	11,25	0,20 %	0,09 %	0,53 %	0,46 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	263	0,5%	263	0,5%	263	0,5%	0	0	0,00	-0,01	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

4 306 ha de terrain militaire sur ce territoire.

* Données détaillées de l'unité urbaine jointes en annexe.

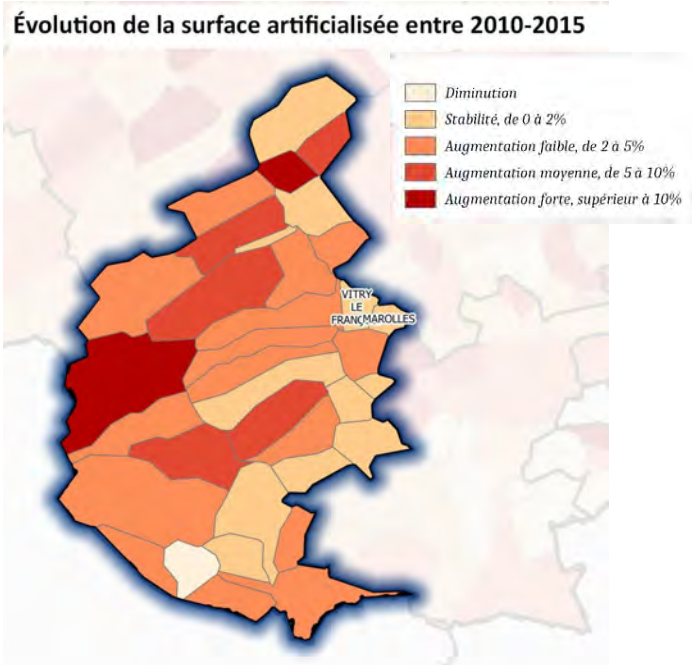

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

Pour la collectivité : De 2010 à 2015, l'évolution des surfaces artificialisées est identique au taux du département.
En 2015, l'artificialisation se maintient et passe au-dessus de la moyenne du département (0,46 % contre 0,22%), qui se fait plutôt au détriment des espaces agricoles.
Les espaces naturels semblent plutôt préservés. Le taux d'évolution est en hausse et reste au-dessus du taux départemental en 2015 (0,04 % contre 0,02%).
Cette collectivité est dans une dynamique d'artificialisation des sols par rapport aux moyennes départementales, plus basses.
En revanche pour l'UU, malgré une artificialisation en-dessous de la moyenne du département et de la collectivité, l'UU perd majoritairement des espaces agricoles et naturels.
Le rythme d'évolution dépasse largement le taux d'évolution de l'EPCI et du département.

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

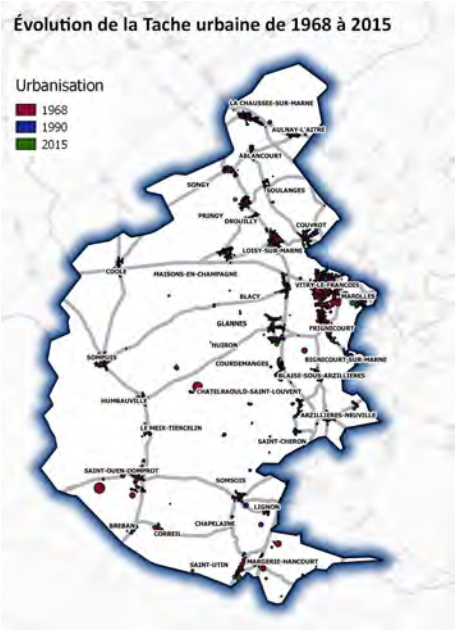

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

	La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
	1968	**1990**	**2015**
UU	349 ha	444 ha	536 ha
	16,96 %	21,61 %	26,10 %
EPCI	1 178 ha	1 647 ha	1 976 ha
	2,24 %	3,13 %	3,76 %

54 % et 68 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la l'unité urbaine et la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Vitry le François en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bs ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

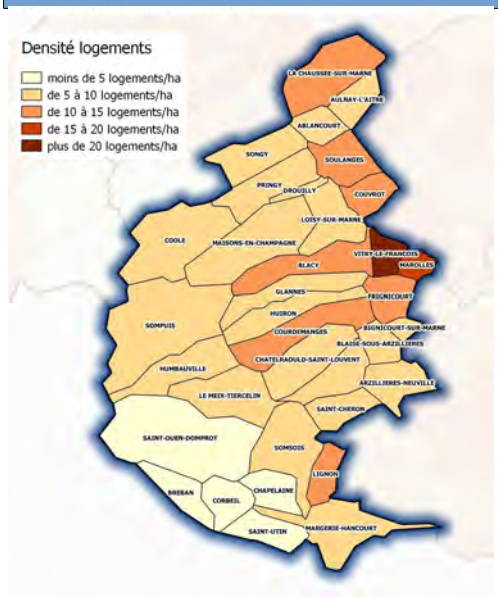

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCVCD	18,11	17,25	-0,87
UU	32,88	34,83	1,95

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,9 logements à l'hectare alors que l'unité urbaine densifie et a gagné 2 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation pour la collectivité est de 235 ha (soit 5 ha/an) et pour l'UU de Vitry de 64 ha (1,36 ha/an)

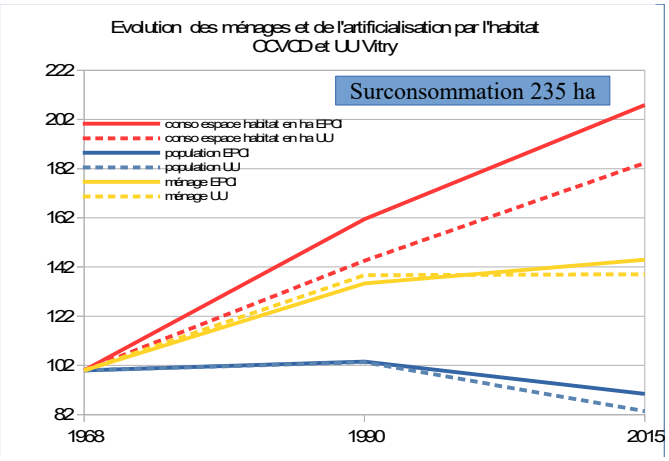

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
495	1 247,23	9	571	1 269,94	10	847	1 350,69	22	1,82 %	8,30 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 490,06 ha de zones existantes, dont 292,96 ha en UU
- 203,28 ha de zone projetée à court terme, dont 55,61 ha en UU
- 2,25 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 695,59 ha, dont 348,57 ha (50%) pour l'unité urbaine.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCVCD	Marne
EnR 0,14 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	51,8 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	24,5 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Marolles	1,66 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	25,6 ha	47 ha
Carrières 0,55 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		290 ha	1 318,60 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		213 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 1 site au sein de la commune de Soulanges.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti **Collectivité** **UU**

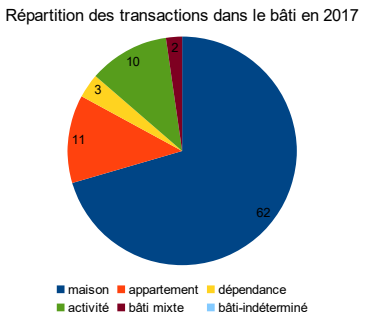

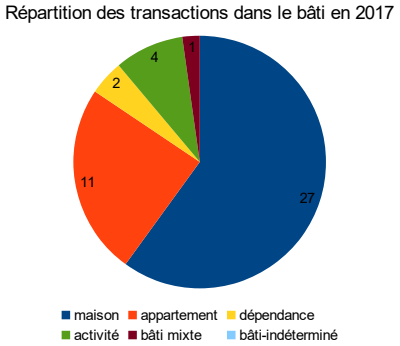

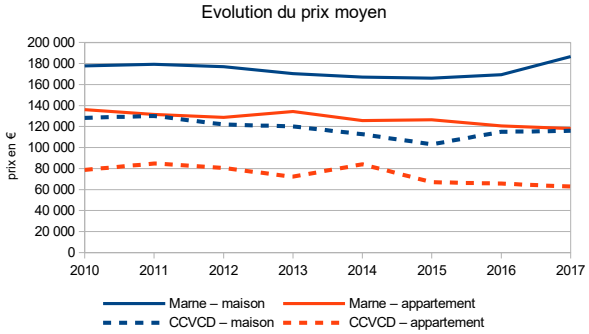

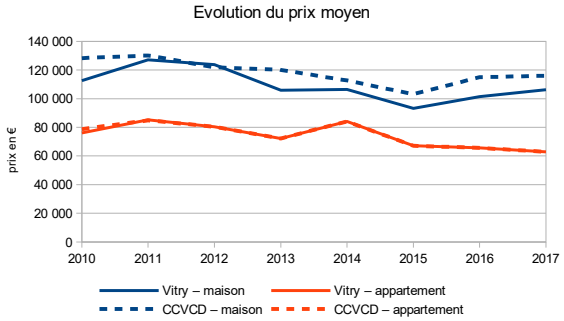

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

6,96 % (3 663 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation) et 0,02 % (8 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Poitiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

	ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
Zone d'inventaire :																		
Protection réglementaire :																		
Protection foncière :	655	1 %	8 600	16 %		0 %		0 %		0 %	3603,238	7 %		0 %		0 %	1 778	3 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l'INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**3 479**	**407**	**2**
Surfaces ha	**440,89**	**349,86**	**36,01**

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **36 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCVCD	4	29,4	5	19,30
part	*10,26 %*	*6,46 %*	*9,80 %*	*6,08 %*
UU	*3*	28,95	3	15,6
Part dans l'epci	*75,00 %*	*98,60 %*	*60,00 %*	*80,80 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe)

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
83 408	9	1	3 987	3 997	4,8%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camp de Suippes.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 713	2,1%	1 628	2,0%	-85	-9	-0,51 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		81 695	97,9%	81 780	98,0%	85	9	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	52 114	62,5%	52 036	62,4%	-78	-7,75	-0,01 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	21 804	26,1%	21 790	26,1%	-14	-1,41	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	2 697	3,2%	2 839	3,4%	142	14,22	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	1 083	1,3%	1 117	1,3%	34	3,45	0,31 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

3 997 ha de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel EPCI		Taux d'évolution annuel Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 628	2,0%	1 632	2,0%	1 630	2,0%	5	-2	1	0	0,06 %	-0,06 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		81 781	98,05 %	81 776	98,04 %	81 778	98,05 %	-5	2	-1	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	52 068	62,43 %	52 009	62,36 %	52 005	62,35 %	-59	-4	-11,71	-1,89	-0,02 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	21 786	26,12 %	21 790	26,12 %	21 789	26,12 %	4	-1	0,85	-0,29	0,00 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	2 813	3,4%	2 858	3,4%	2 865	3,4%	45	6	9,06	3,19	0,32 %	0,11 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	1 117	1,3%	1 121	1,3%	1 121	1,3%	0	0	0,00	0,00	0,08 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

3 997 ha de terrain militaire sur ce territoire.

Après une artificialisation de 45 ha et un taux d'évolution de 0,32 %, de 2010 à 2015, la collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 (6 ha artificialisés en 2 ans). En 2015, son taux d'évolution de 0,11 % en baisse, se démarque de celui du département : 0,22 %.

A noter que les taux d'évolution de l'ensemble des surfaces cadastrées sont en-dessous des taux de la moyenne départementale.

Ce territoire semble préserver ses espaces naturels/forestiers et agricoles. Leur consommation est quasi nulle, depuis 2010.

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

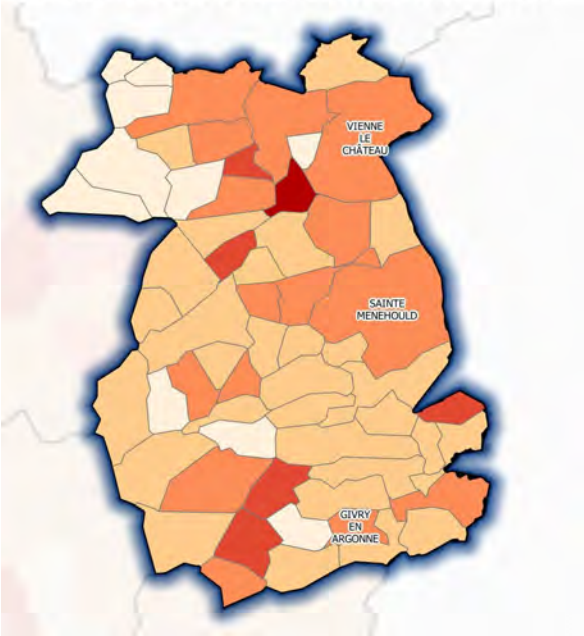

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'epci		
1968	**1990**	**2015**
1 347 ha	1915 ha	2222 ha
1,62 %	2,30 %	2,66 %

65 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Sainte Ménéhould en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

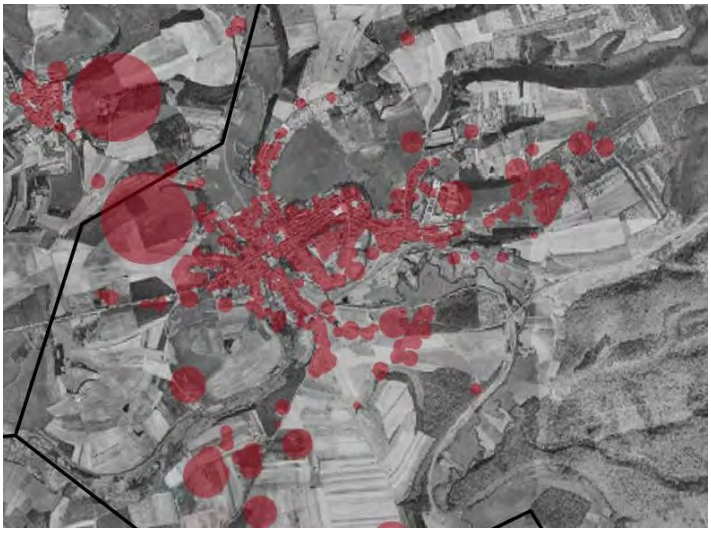

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle 2015 (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,88	22,14	-0,72
CCAC	12,86	11,30	-1,56

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,6 logements à l'hectare entre 1968 et 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 188 ha (soit 4 ha/an).

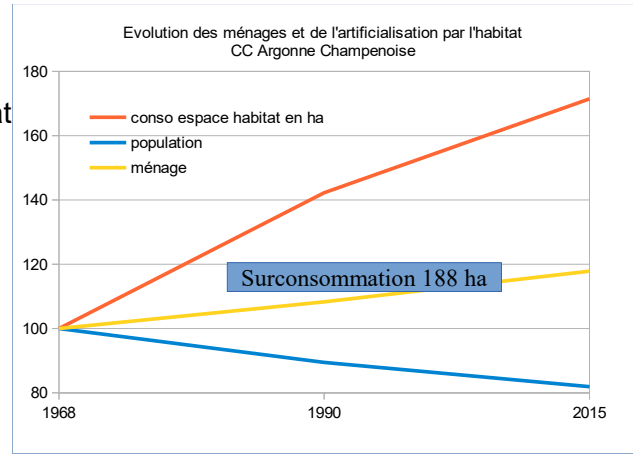

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (source Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
280	1 633,24	7	329	1 668,32	7	427	1 753,44	10	2,15 %	7,36 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 156,82 ha de zones existantes,
- 31,42 ha de zones projetées à court terme,
- 0 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 188,24 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCAC	Marne
EnR 0,02%de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	13,3 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement: Noirlieu+Selvon Melzicourt	4,12 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	1,32 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,007 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		5,96 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière
Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucun site sur ce territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

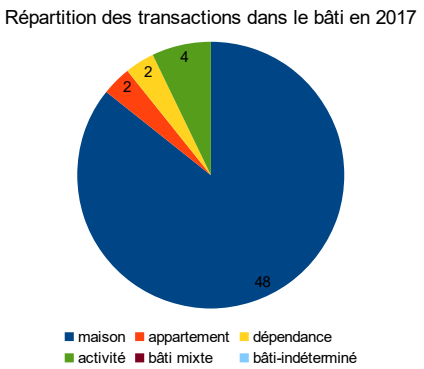

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 406	3 %	24 963	30 %		0 %	8029,481879	10 %	3 359	4 %	24235,07	29 %	198	0 %		0 %	24 738	30 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN..

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	9 126	1 164	14
Surfaces ha	1 445,27	1 189,78	241,58

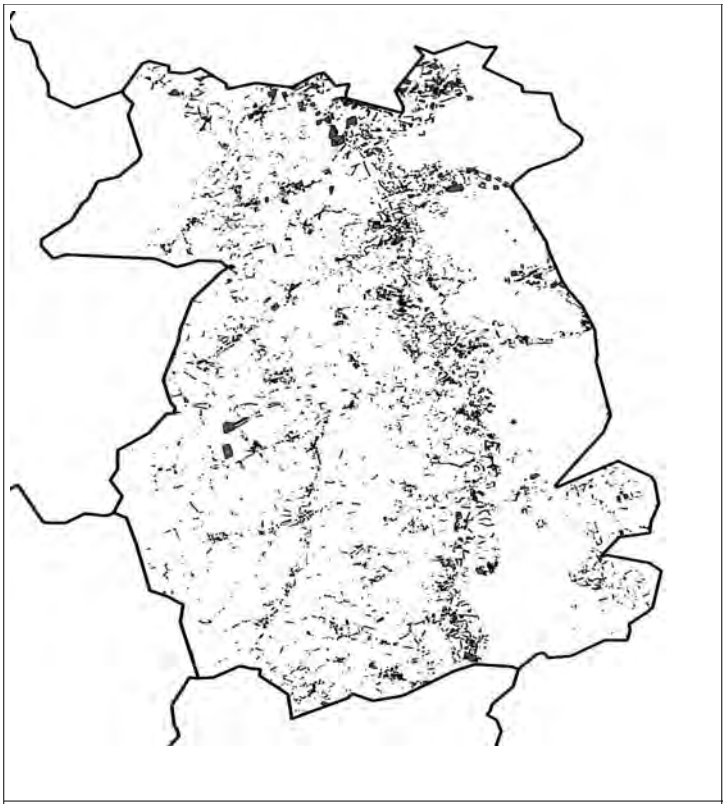

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **241 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCAC	4	18,1	1	25,01
part	*10,25 %*	*3,98 %*	*1,96 %*	*7,87 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de la Brie Champenoise

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		801	2,9%	766	2,7%	-35	-4	-0,45 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 203	97,1%	27 238	97,3%	35	4	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	20 516	73,3%	20 531	73,3%	14	1,45	0,01 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	5 715	20,4%	5 709	20,4%	-6	-0,59	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	901	3,2%	927	3,3%	26	2,64	0,29 %	0,55 %
	Surface eau	72	0,3%	72	0,3%	0	-	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		768	2,74 %	769	2,75 %	768	2,74 %	1	-1	0	0	0,04 %	-0,07 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 236	97,26 %	27 235	97,25 %	27 236	97,26 %	-1	1	0	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	20 528	73,30 %	20 516	73,26 %	20 514	73,25 %	-12	-2	-2,38	-0,92	-0,01 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	5 712	20,40 %	5 707	20,38 %	5 707	20,38 %	-5	0	-1,08	0,14	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	925	3,3%	941	3,4%	944	3,4%	16	3	3,17	1,35	0,34 %	0,14 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	72	0,3%	72	0,3%	72	0,3%	0	0	0,00	0,00	-0,01 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de 0,14 %, en dessous de la moyenne du département : 0,22 %.

Depuis 2015, ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers. Leur consommation est quasi nulle.

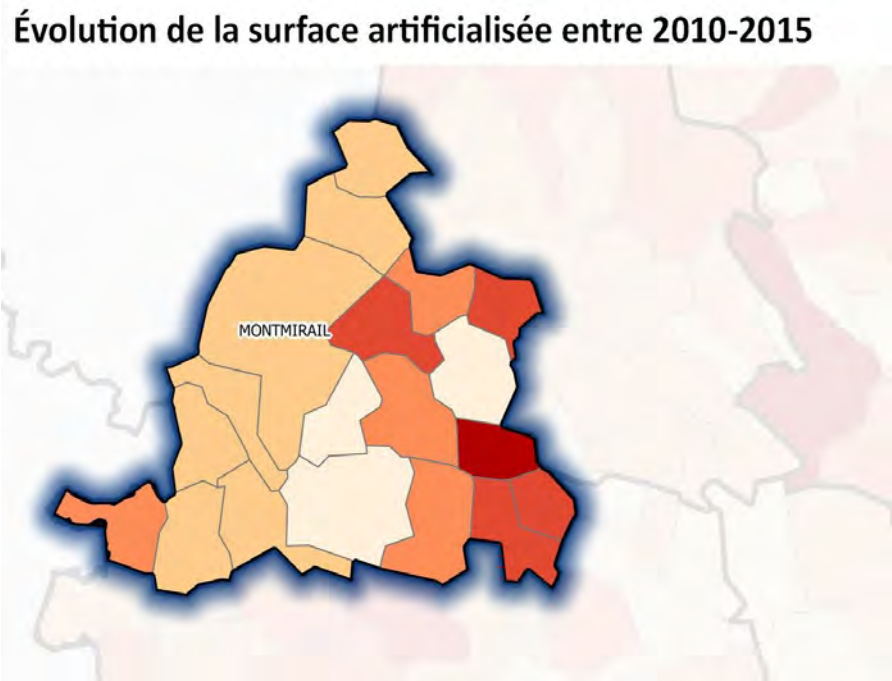

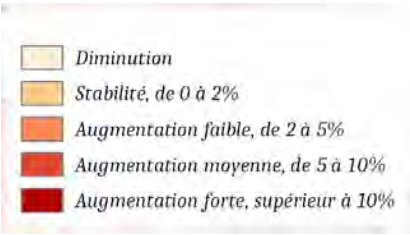

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

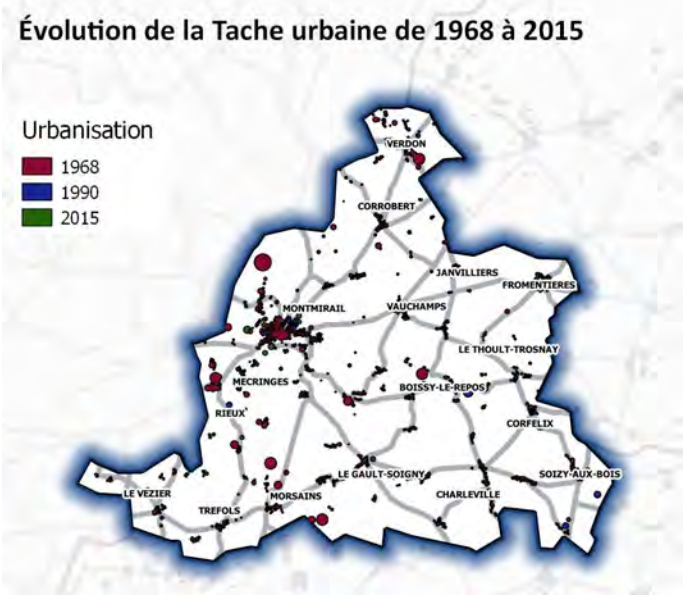

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
932 ha	1155 ha	1293 ha
3,33 %	4,12 %	4,62 %

39 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Montmirail en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

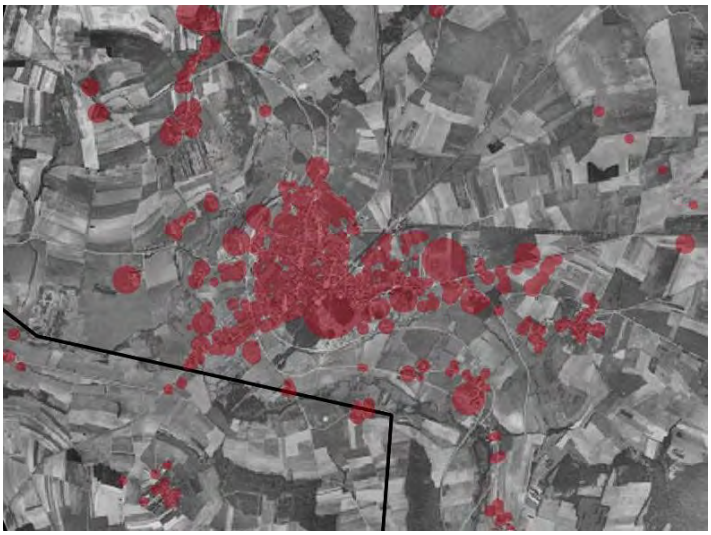

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd orho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

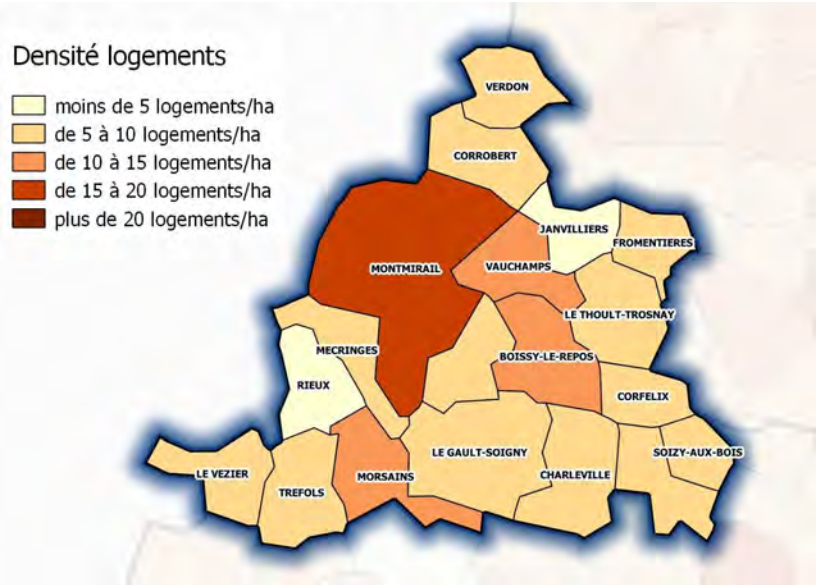

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCBC	10,90	10,56	-0,34

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,3 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 13 ha (soit 0,27 ha/an).

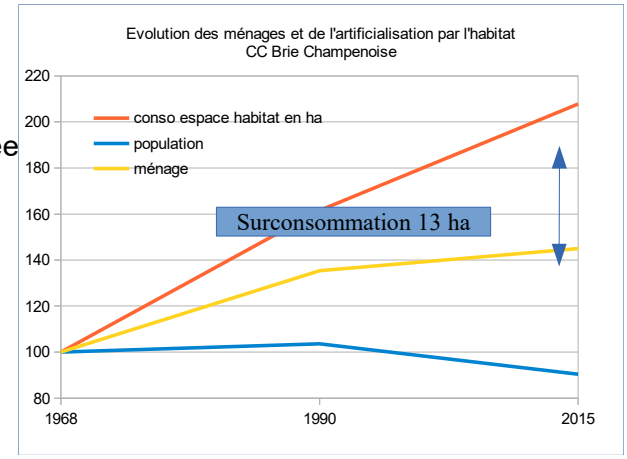

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
188	548,40	6	200	552,17	6	251	584,90	7	0,69 %	6,66 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 89,26 ha de zones existantes,
- 1,57 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 90,83 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCBC	Marne
EnR 0,06 %de l'epci	Éolien	En fonctionnement	11,9 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	4,98 ha	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		0 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucune carrière sur le territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

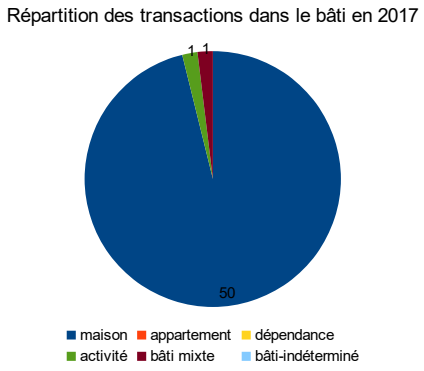

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.*(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection)*

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
225	0,80 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0 %		0,00 %		0,00 %	8	0,03 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' *INPN*.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**3 357**	**448**	**1**
Surfaces ha	**492,42**	**394,25**	**10,06**

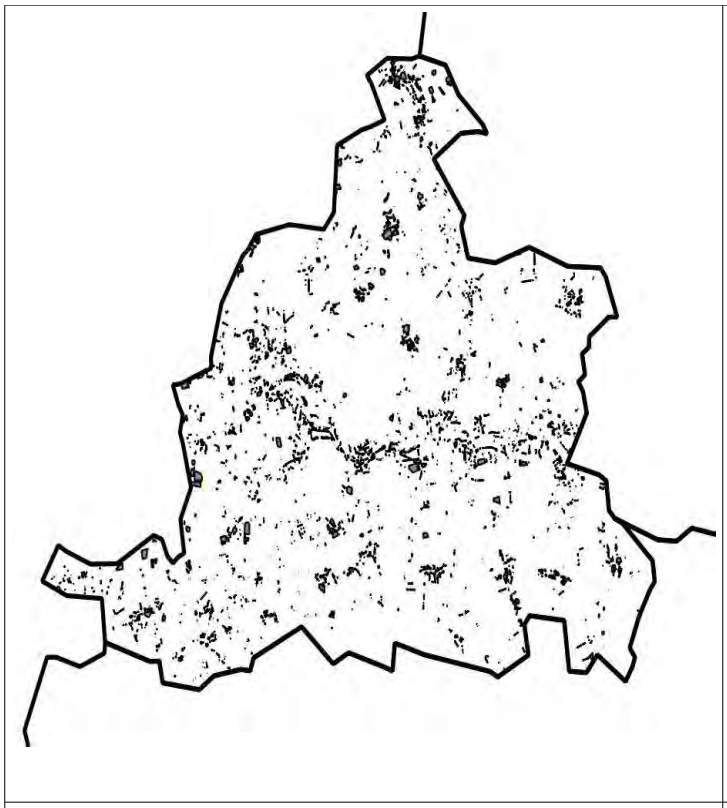

Tous les polygones

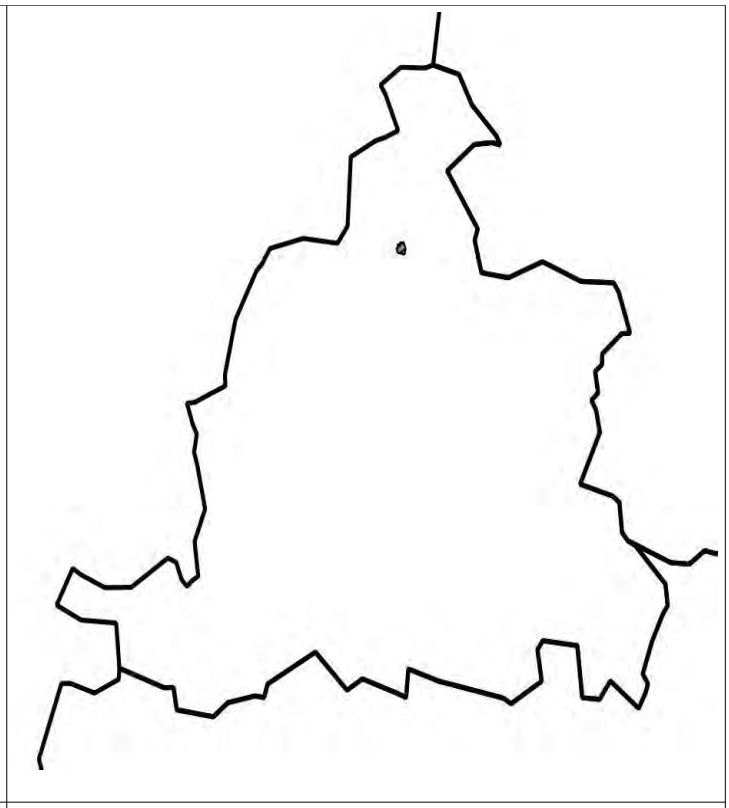

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **10 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données.

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCBC	1	5,4	1	3,61
part	*2,56 %*	*1,18*	*1,96 %*	*1,13 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Côtes de Champagne et Val de Saulx

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 327	2,9%	1 255	2,8%	-72	-7	-0,56 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		43 918	97,1%	43 990	97,2%	72	7	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	31 549	69,7%	31 544	69,7%	-5	-0,54	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	10 438	23,1%	10 417	23,0%	-21	-2,11	-0,02 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 582	3,5%	1 682	3,7%	100	10,01	0,62 %	0,55 %
	Surface eau	349	0,8%	347	0,8%	-2	-0,16	-0,05 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 255	2,77 %	1 328	2,93 %	1 255	2,77 %	73	-72	15	-14	1,13 %	-2,76 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		43 989	97,23 %	43 917	97,07 %	43 989	97,23 %	-73	72	-15	14	-0,03 %	0,08 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	31 555	69,74 %	31 518	69,66 %	31 508	69,64 %	-37	-10	-7,45	-5,17	-0,02 %	-0,02 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	10 434	23,06 %	10 345	22,86 %	10 410	23,01 %	-89	65	-17,76	32,38	-0,17 %	0,31 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 653	3,7%	1 700	3,8%	1 718	3,8%	46	18	9,30	8,89	0,56 %	0,52 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	347	0,8%	354	0,8%	354	0,8%	0	0	0,00	0,00	0,40 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Cette collectivité affiche un taux d'évolution des surfaces artificialisées dans la moyenne du département (0,56 % contre 0,53%) de 2010 à 2015.

En 2015, l'artificialisation se maintient et passe au-dessus de la moyenne du département (0,52 % contre 0,22%), qui se fait plutôt aux dépens des surfaces non cadastrées (-2,76 % contre -0,10 % pour la Marne).

Ce territoire semble préserver ses espaces naturels/forestiers depuis 2015, compte tenu des taux d'évolution au-dessus de la moyenne départementale (0,31 % contre 0,02%).

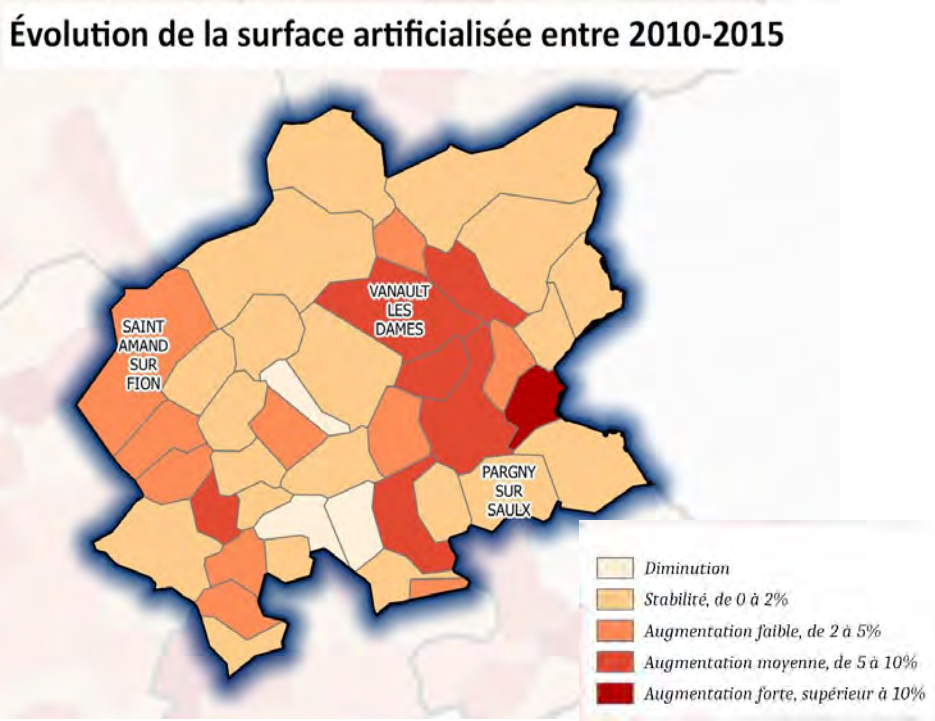

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
732 ha	1044 ha	1306 ha
1,62 %	2,31 %	2,89 %

78 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Vanault les Dames en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

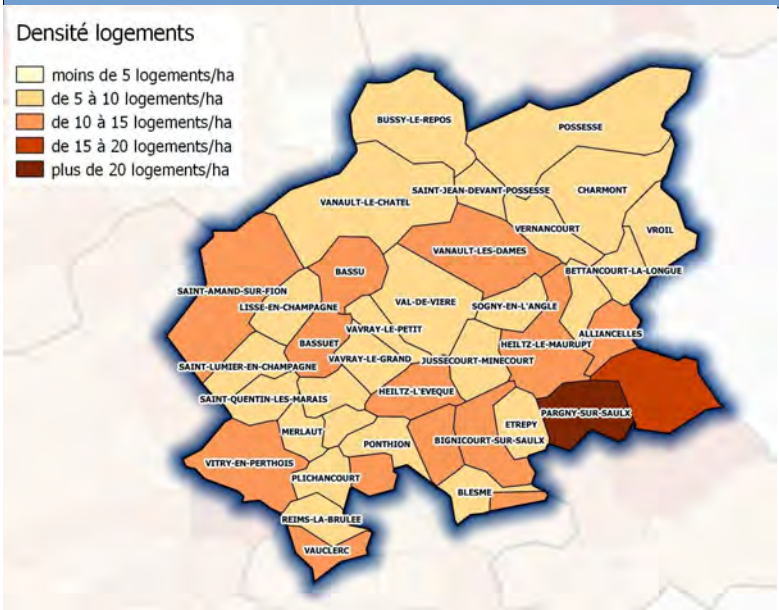

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
4CVS	13,82	12,19	-1,63

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,6 logement à l'hectare de 1968 à 2015..

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 161 ha (soit 3,4 ha/an).

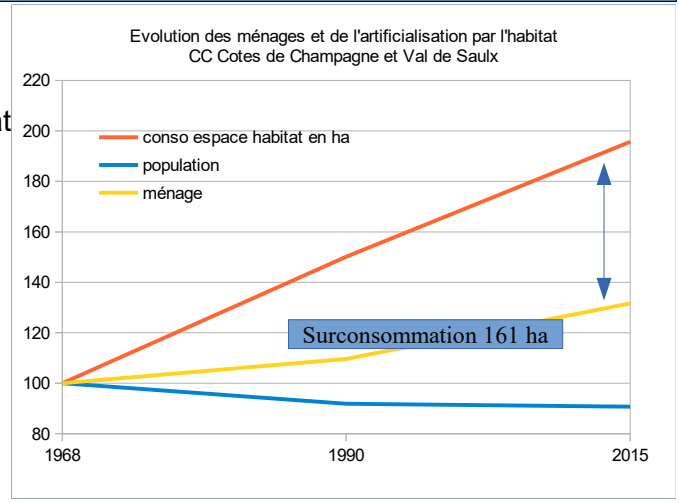

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
197	974,96	5	220	980,21	5	264	1 019,25	6	0,54 %	4,54 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 97,94 ha de zones existantes,
- 56,34 ha de zones projetées à court terme,
- 12,86 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 167,14 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			4CVS	Marne
EnR 0,07 % de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	30,8 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	2,8 ha	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,33 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		149,40 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		84,91 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites au sein des communes de Alliancelles, Bettancourt-la-Longue et Vauclerc.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

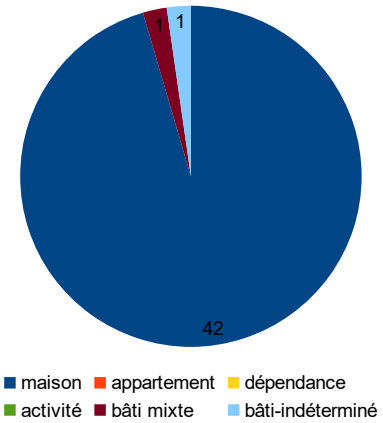

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

8,14 % (3 683 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
871	1,92 %	16 261	35,91 %		0,00 %	6430,98371	14,20 %		0,00 %	27925,76	62 %		0,00 %		0,00 %	10 817	23,89 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN. .

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	7 572	999	8
Surfaces ha	1 109,43	879,33	117,05

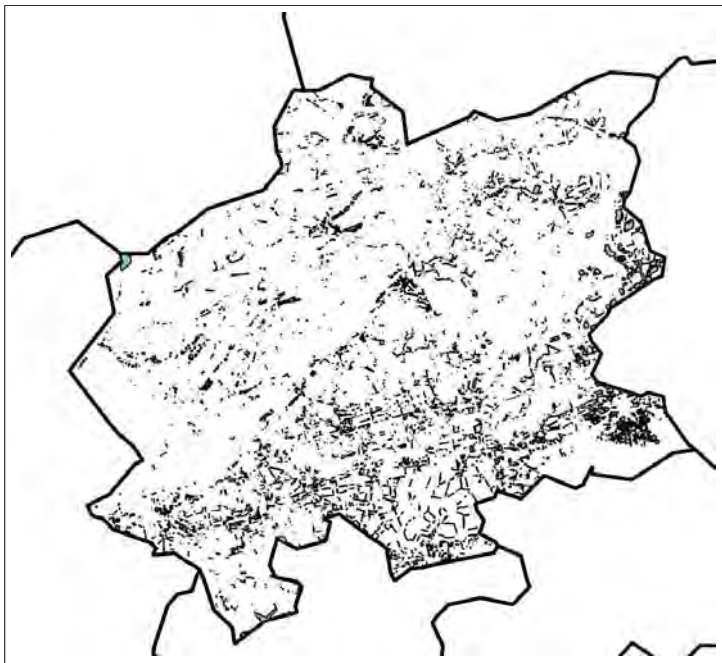

Tous les polygones

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **117 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
4CVS	2	4,8	2	2,29
part	*5,12 %*	*1,05*	*3,92 %*	*0,72 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Grande Vallée de la Marne

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		859	4,7%	827	4,5%	-32	-3	-0,38 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		17 418	95,3%	17 450	95,5%	32	3	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	8 949	49,0%	8 950	49,0%	1	0,07	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	7 560	41,4%	7 556	41,3%	-4	-0,44	-0,01 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	852	4,7%	888	4,9%	36	3,58	0,41 %	0,55 %
	Surface eau	57	0,3%	57	0,3%	0	-	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		827	4,53 %	829	4,54 %	835	4,57 %	2	5	0	1	0,05 %	0,31 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		17 450	95,47 %	17 448	95,46 %	17 443	95,43 %	-2	-5	0	-1	0,00 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	8 956	49,00 %	8 941	48,92 %	8 939	48,91 %	-15	-2	-3	-1	-0,03 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	7 560	41,36 %	7 554	41,33 %	7 553	41,33 %	-6	-1	-1	0	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	877	4,80 %	896	4,90 %	893	4,89 %	18	-2	4	-1	0,41 %	-0,13 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	57	0,31 %	57	0,31 %	57	0,31 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Après une artificialisation de 18 ha et un taux d'évolution de 0,41 %, de 2010 à 2015, la collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 (- 2 ha artificialisés en 2 ans). Son taux d'évolution de -0,13 % en baisse, se démarque de celui du département : +0,22 %.

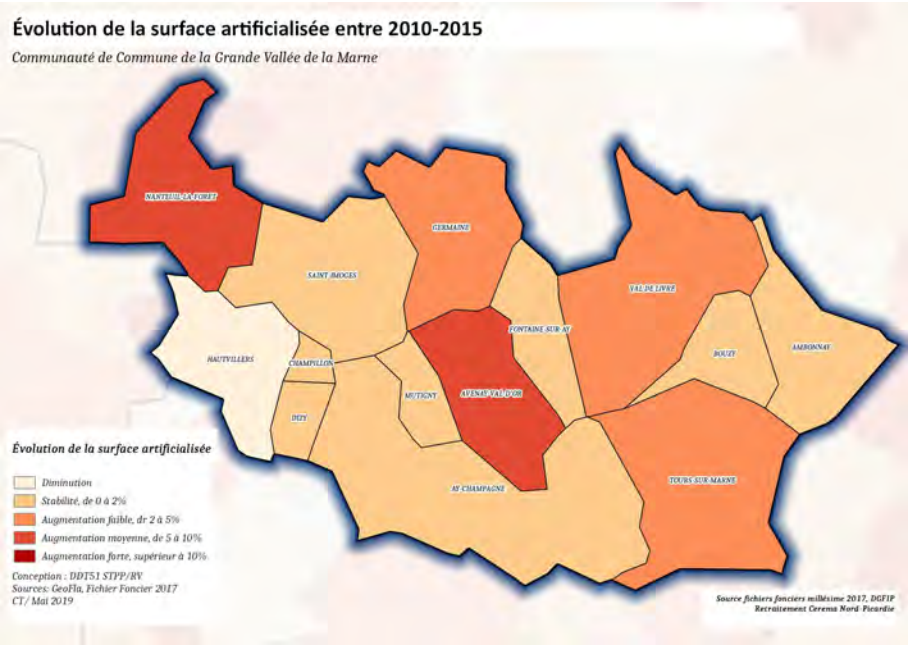

Les espaces naturels et forestiers (41,3%) représentent la part la plus élevée des EPCI et du département (17,5%). Avec un taux d'évolution de - 0,02 % et une perte de 6 ha de 2010 à 2015, ce territoire affiche une plus forte consommation des espaces naturels que le département (-0,01%). En revanche, de 2015 à 2017, la consommation est quai nulle.

L'évolution des espaces agricoles reste dans les moyennes départementales.

Analyse de la tache urbaine - (source : Dgfip/Fichier foncier)

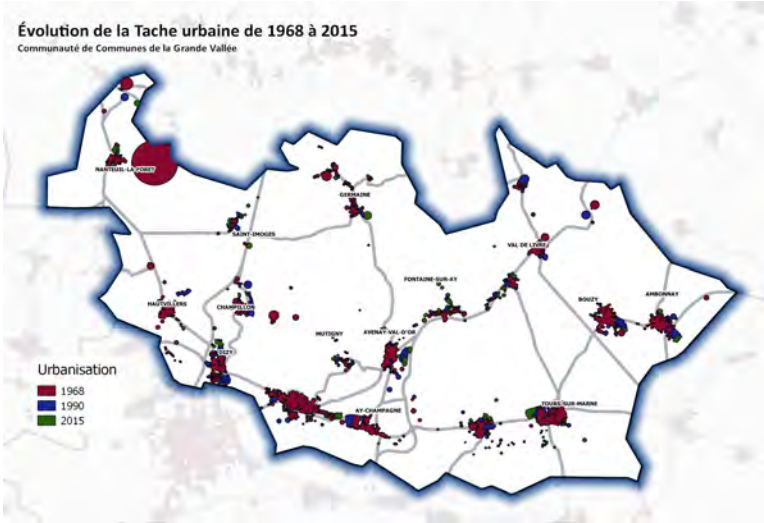

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
770 ha	1 048 ha	1 192 ha
4,21 %	5,74 %	6,52 %

55% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune d'Aÿ-Champagne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

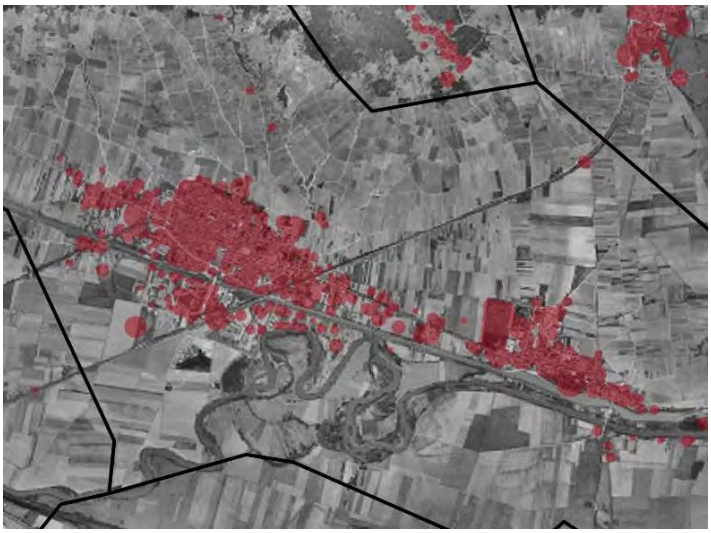

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

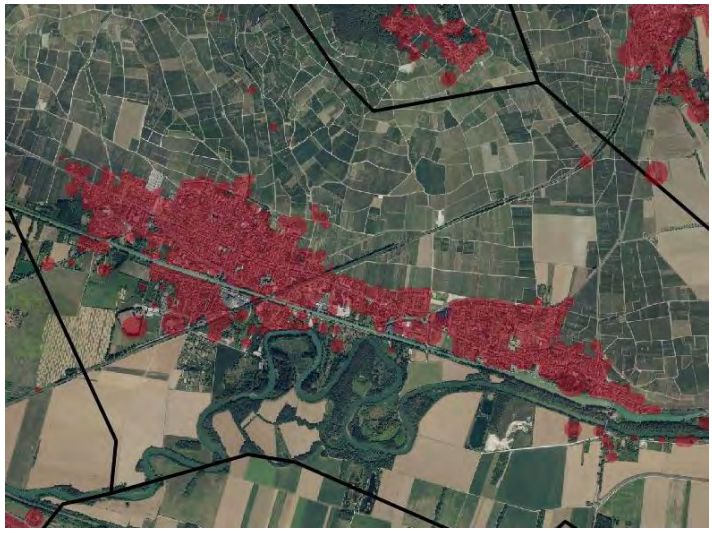

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCGVM	22,50	19,45	-3,05

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 3 logements à l'hectare entre 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015

La surconsommation est de 112 ha (soit 2,38 ha/an)

Evolution des ménages et de l'artificialisation par l'habitat en ha - CC Grande Vallée de la Marne

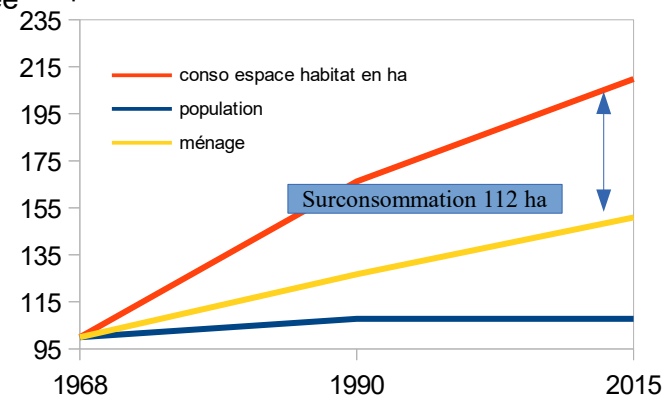

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	locaux d'activité	Unités Foncières En ha	locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
356	238,97	6	410	253,60	6	501	432,56	9	6,12 %	81,01 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017)

Récapitulatif sur la CCGVM des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 77,3 ha de zones existantes
- 55,88 ha de zone projetée à court terme
- 11,07 ha de zone projetée à long terme

- **Soit un total de 144,25 ha**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCGVM	Marne
EnR	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,15 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		27,47 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent aucun site sur la collectivité.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti dans la CCGVM en 2017

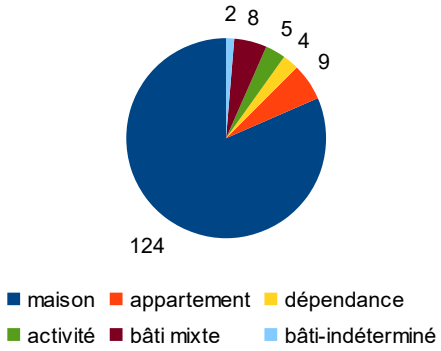

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

26,75 % (4 886 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source Geofla)

Part des zones représentées, au sein de l'EPCI, des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
904	5 %	5 541	30 %	18 352	99 %		0 %	1 362	7 %		0 %		0 %		0 %		0 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN. .

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	3 360	209	0
Surfaces ha	233,85	191,46	0,00

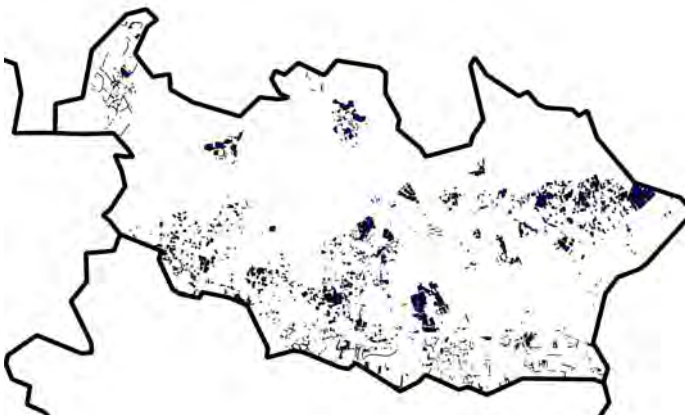

Tous les polygones

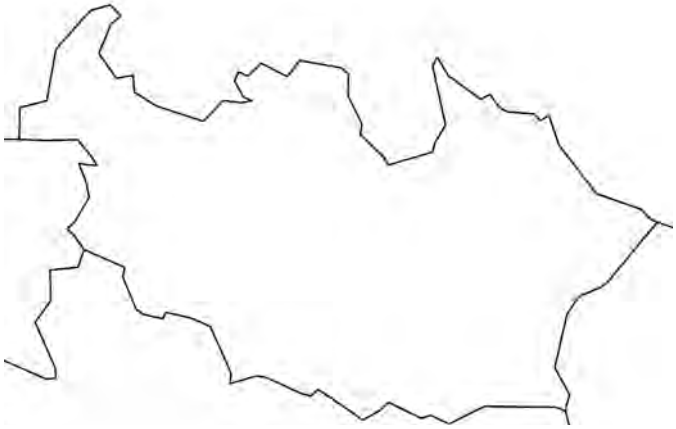

Polygones > à 10 ha

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **0 ha de friches agricoles,** après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir fiche méthodologique).

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (400 m²)		**Friches** (2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCGVM	2	5,9	1	11,7
part	*5,1%*	*1,3%*	*2,0%*	*3,7%*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de la Moivre à la Coole

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Évolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		972	2,0%	900	1,8%	-72	-7	-0,77 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		48 240	98,0%	48 312	98,2%	72	7	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	43 383	88,2%	43 384	88,2%	0	0,05	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	2 928	5,9%	2 918	5,9%	-10	-0,99	-0,03 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 873	3,8%	1 955	4,0%	82	8,17	0,43 %	0,55 %
	Surface eau	56	0,1%	56	0,1%	0	0,00	0,00 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		897	1,82 %	864	1,76 %	877	1,78 %	-32	12	-6	2	-0,73 %	0,71 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		48 315	98,18 %	48 348	98,24 %	48 336	98,22 %	32	-12	6	-2	0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	43 405	88,20 %	43 350	88,09 %	43 321	88,03 %	-55	-30	-11	-15	-0,03 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	2 919	5,93 %	2 900	5,89 %	2 898	5,89 %	-19	-3	-4	-1	-0,13 %	-0,05 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 935	3,93 %	2 041	4,15 %	2 062	4,19 %	106	20	21	10	1,07 %	0,50 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	56	0,11 %	56	0,11 %	56	0,11 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Sur l'ensemble des périodes d'observation, la collectivité artificialise à un rythme toujours supérieur à la moyenne départementale, qui se fait majoritairement au détriment des espaces naturels, notamment de 2010 à 2015.

La part des espaces agricoles de la collectivité est la plus élevée de l'ensemble des EPCI (88 % contre 70 % pour la Marne). En 2015, sa consommation est stable mais passe au-dessus du taux d'évolution du département (-0,03% contre -0,02%).

Ce territoire est dans une dynamique d'artificialisation. Les taux d'évolution des surfaces naturelles et agricoles restent en 2015 plus bas que la moyenne départementale.

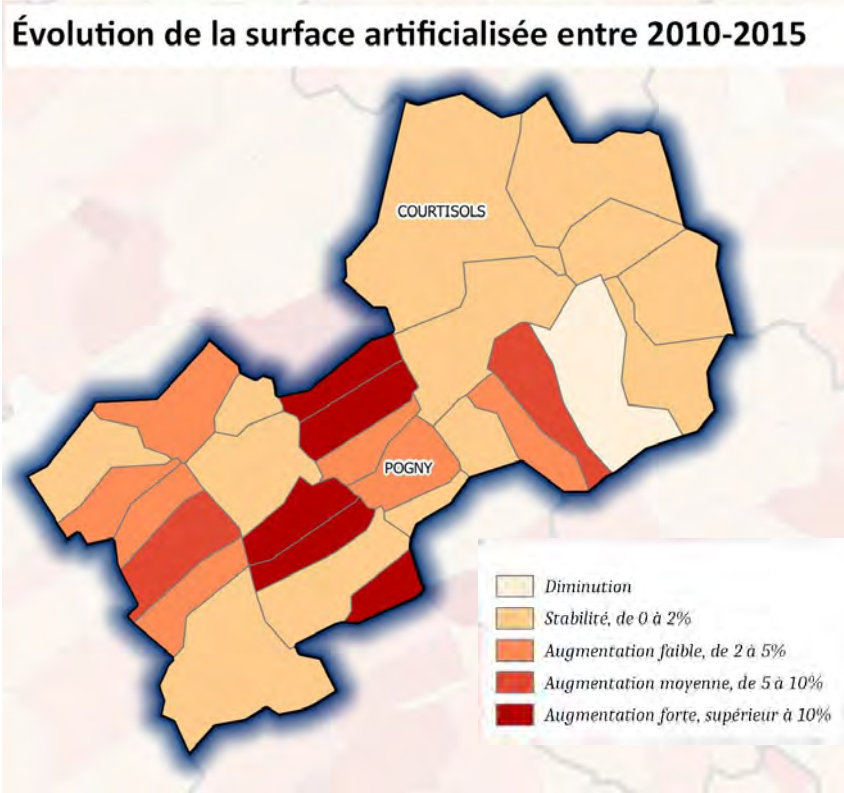

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
660 ha	1 005 ha	1 248 ha
1,34 %	2,04 %	2,54 %

89 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Saint-Germain-la-Ville en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

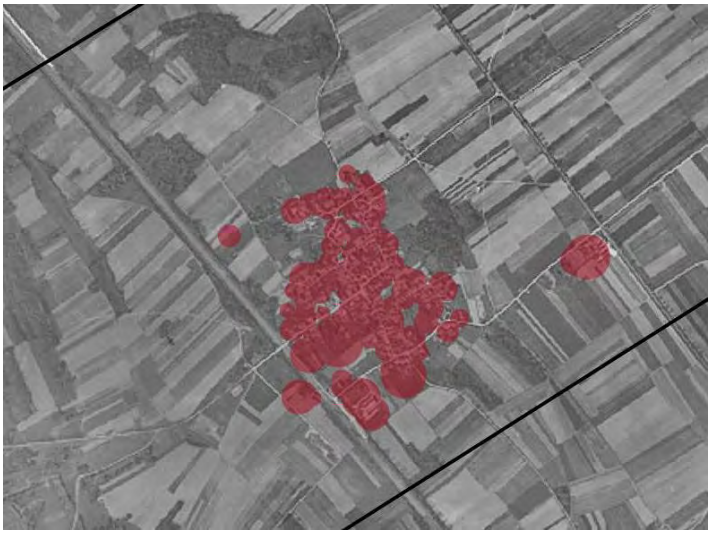

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

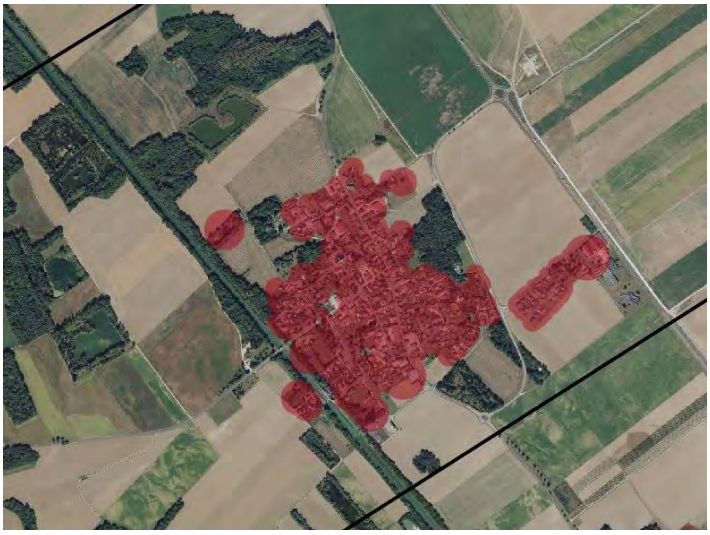

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

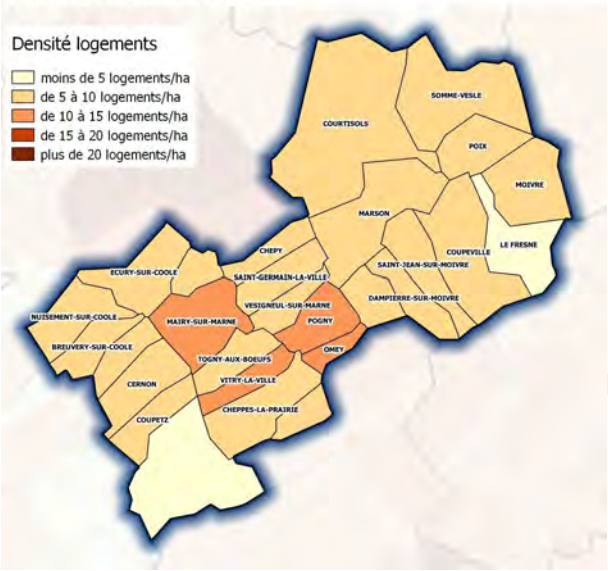

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCMC	8,45	8,30	-0,15

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 0,15 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 107 ha (soit 2,27 ha/an).

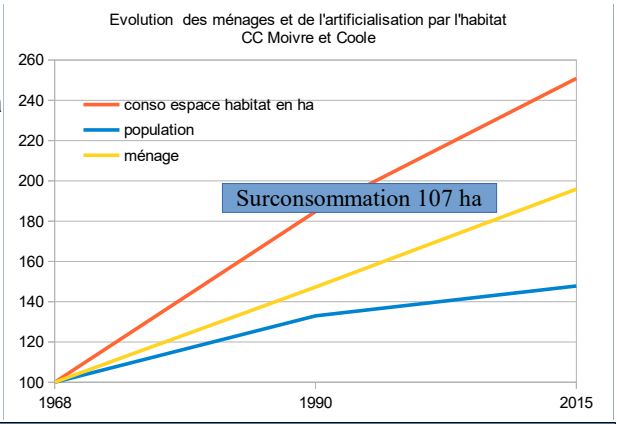

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
235	1 071,24	2	263	1 078,20	2	314	1 117,65	4	0,65 %	4,33 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 70,23 ha de zones existantes,
- 31,15 ha de zone projetée à court terme,
- 12,8 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 114,18 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCMC	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	63 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Faux Vésigneuil	6,21 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,25 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		122,88 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		115,48 ha	896,5 ha

Sources : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 4 sites exploités au sein des communes de Saint-Germain-la-Ville, Cheppes-la-Prairie, Saint-Martin-aux-Champs et Togny-aux-Boeufs.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

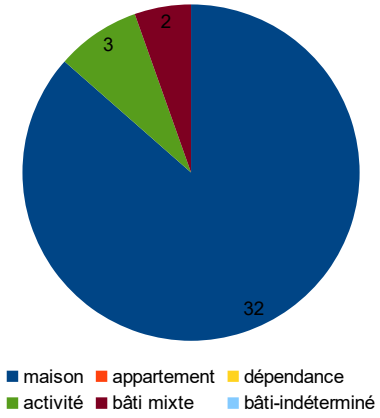

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

4,83 % (2 376 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain) et 0,35 % (172,82 ha) par un PPR Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 072	2,18 %	2 125	4,32 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %		0 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	2 434	274	0
Surfaces ha	237,57	163,71	0,00

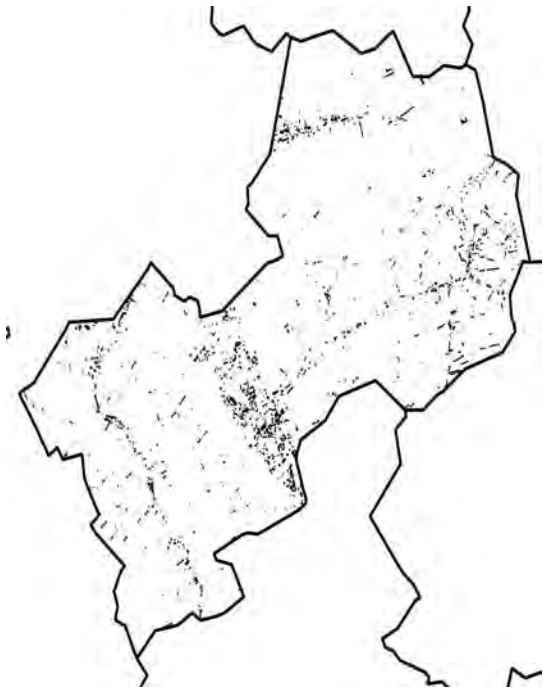

Tous les polygones

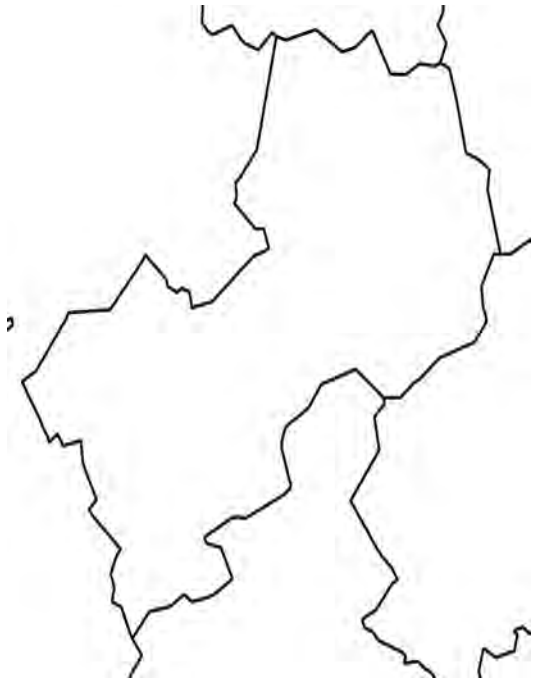

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **0 ha de friches agricoles**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha (voir fiche méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCMC	1	50,1	1	4,8
part	*1,96 %*	*11,02 %*	*2,56 %*	*1,50 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.

- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes Paysages de la Champagne

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 907	3,2%	1 829	3,1%	-78	-8	-0,42 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 502	96,8%	57 579	96,9%	78	8	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	34 659	58,3%	34 655	58,3%	-4	-0,44	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	20 152	33,9%	20 148	33,9%	-4	-0,36	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 897	3,2%	1 973	3,3%	75	7,53	0,39 %	0,55 %
	Surface eau	794	1,3%	804	1,4%	10	1,05	0,13 %	0,23 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		1 830	3,08 %	1 829	3,08 %	1 830	3,08 %	-1	0	0	0	-0,01 %	0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		57 579	96,92 %	57 579	96,92 %	57 579	96,92 %	1	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	34 659	58,34 %	34 646	58,32 %	34 645	58,32 %	-13	-1	-3	0	-0,01 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	20 160	33,93 %	20 144	33,91 %	20 142	33,90 %	-16	-1	-3	-1	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 956	3,29 %	1 986	3,34 %	1 988	3,35 %	30	2	6	1	0,30 %	0,05 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	804	1,35 %	804	1,35 %	804	1,35 %	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015, avec un taux d'évolution de 0,05 %, en dessous du département : 0,22 %.
La part d'artificialisation de la collectivité est la plus faible de l'ensemble des EPCI.

Depuis 2015, ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers (part la plus élevée dans le département de la Marne : 34 % contre 17,5%). Leur consommation est quasi nulle.

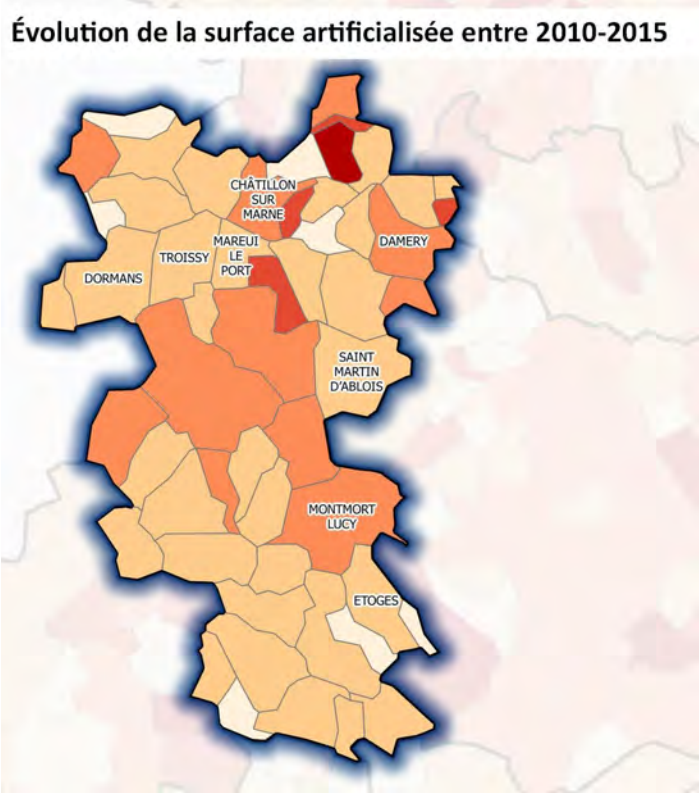

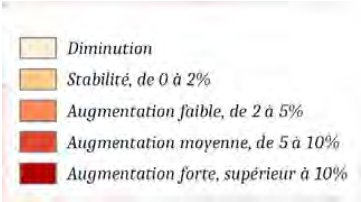

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

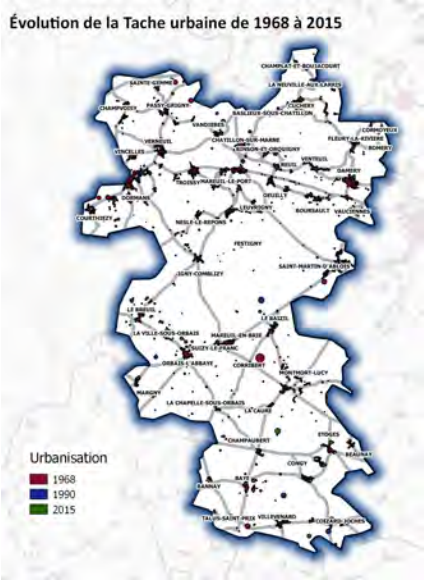

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
1459 ha	2109 ha	2431 ha
2,46 %	3,55 %	4,09 %

66,57 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Dormans en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

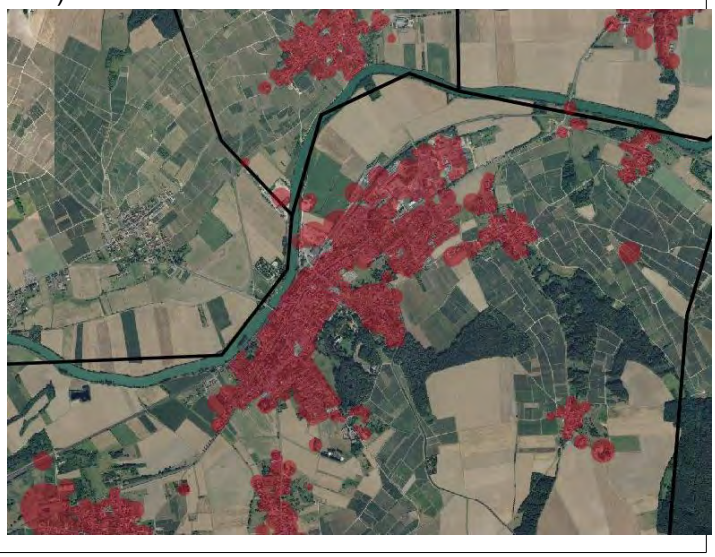

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

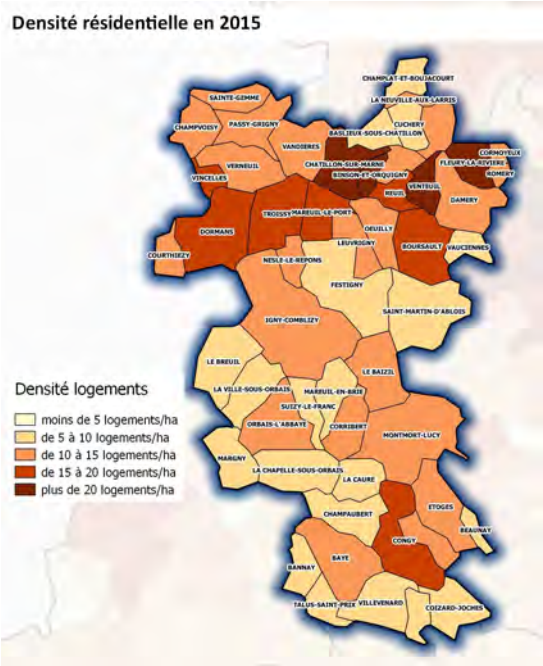

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCPC	17,77	14,52	-3,25

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 3,25 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP))

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 249 ha (soit 5,29 ha/an).

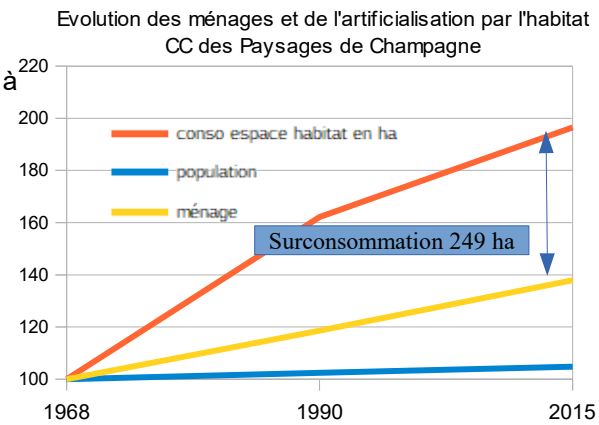

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
445	932,69	11	517	943,63	11	877	992,93	12	1,17 %	6,46 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

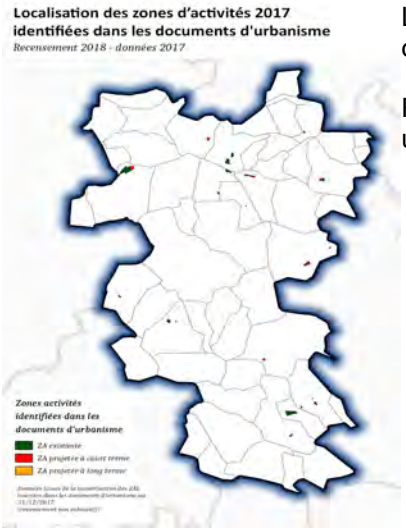

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 100,61 ha de zones existantes,
- 29,13 ha de zone projetée à court terme,

- **Soit un total de 129,74 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCPC	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Mareuil-en-Brie- La Ville-sous-Orbaie-Villevenard	6,48 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,02 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		12,6 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		10,16 ha	896,5 ha

Sources : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité dans la commune de Saint Martin d'Ablois.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

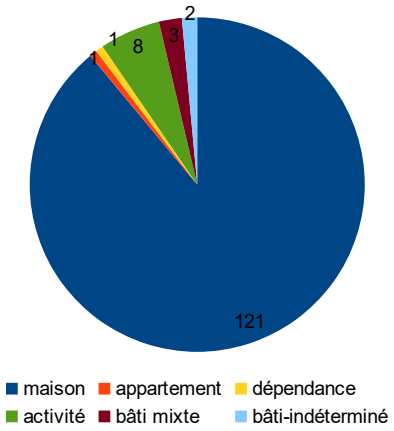

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

20,58 % (12 224 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 691	4,52 %	8 471	14,23 %	9 982	16,77 %		0,00 %	2 917	4,90 %		0 %		0,00 %		0,00 %	1 168	1,96 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000 m² (10ha)
Nombres polygones	16 045	1 432	10
Surfaces ha	**1 726,48**	**1 385,71**	241,36

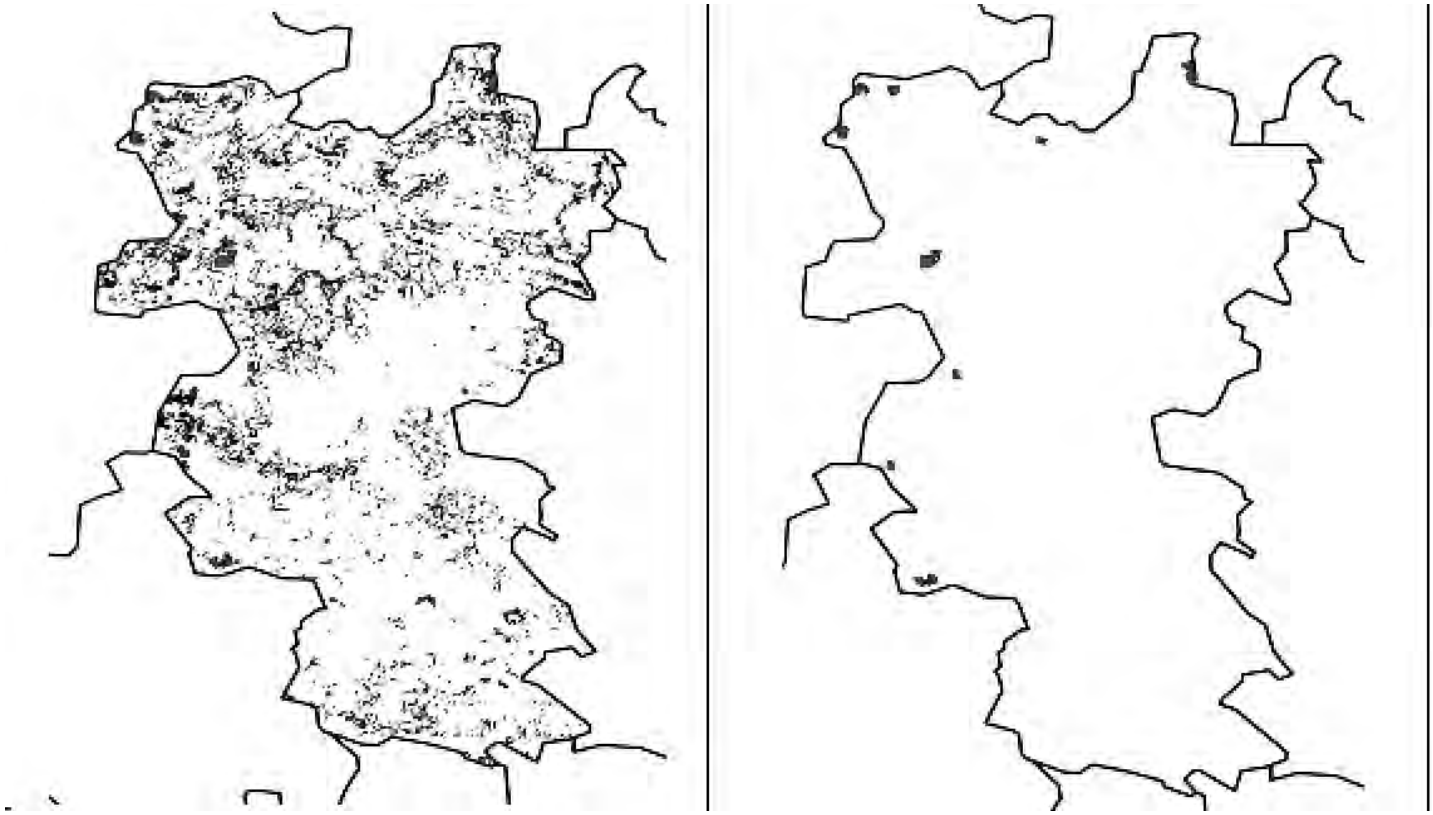

Tous les polygones	Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **10 ha de friches agricoles**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCPC	0	0,0	2	2,7
part	*0,0%*	*0,0%*	*1,1%*	*0,9%*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.

- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Perthois – Bocage et Der

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		863	3,0%	801	2,8%	-62	-6	-0,74 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		27 986	97,0%	28 048	97,2%	62	6	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	16 859	58,4%	16 823	58,3%	-36	-3,55	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	6 137	21,3%	6 138	21,3%	2	0,16	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	880	3,1%	960	3,3%	80	7,99	0,87 %	0,55 %
	Surface eau	4 111	14,2%	4 127	14,3%	16	1,62	0,04 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		801	2,78 %	806	2,79 %	810	2,81 %	5	4	1	1	0,12 %	0,27 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		28 048	97,22 %	28 043	97,21 %	28 039	97,19 %	-5	-4	-1	-1	0,00 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	16 842	58,38 %	16 781	58,17 %	16 785	58,18 %	-60	4	-12,08	1,98	-0,07 %	0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	6 138	21,28 %	6 134	21,26 %	6 134	21,26 %	-5	0	-0,95	0,00	-0,02 %	0,00 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	951	3,3%	979	3,4%	971	3,4%	29	-8	5,72	-4,16	0,59 %	-0,43 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	4 117	14,3%	4 149	14,4%	4 149	14,4%	0	0	0,00	0,00	0,15 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un fort ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de -0,43 %, nettement en dessous de la moyenne du département : 0,22 % et un taux important de la surface non cadastrée par rapport au taux d'évolution marnais (0,27 % contre -0,10%).

Ce territoire semble aussi préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers, compte tenu des taux d'évolution dans les moyennes départementales.

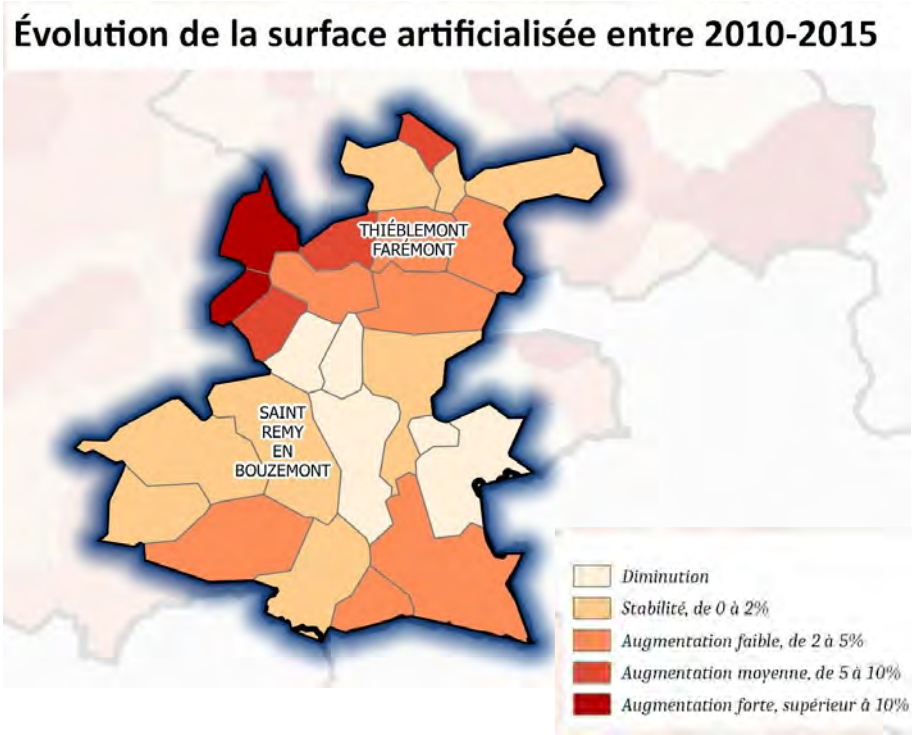

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

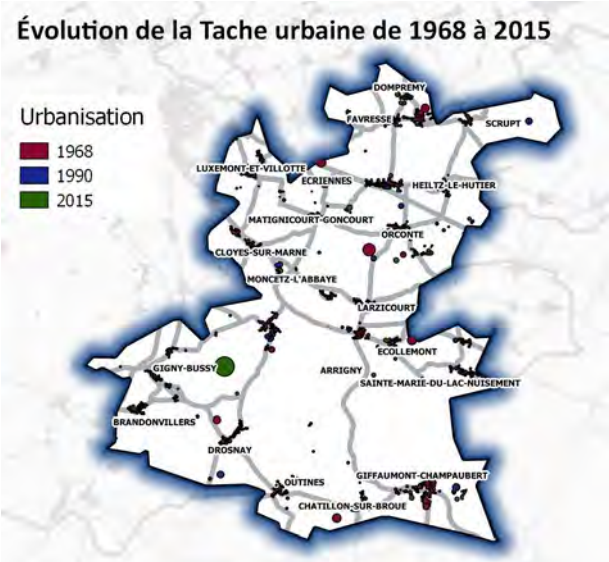

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
563 ha	829 ha	1153 ha
1,95 %	2,87 %	4,00 %

105 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd orho)

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

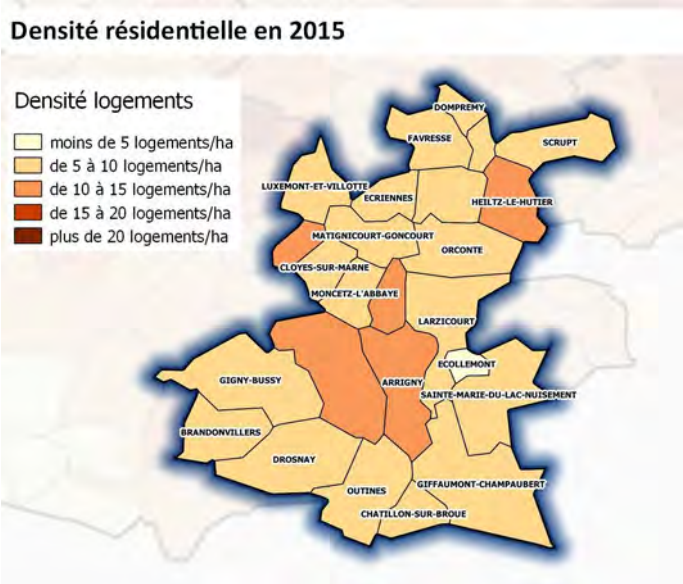

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCPBD	9,61	8,65	-0,96

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu environ 1 logement à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 111 ha (soit 2,3 ha/an).

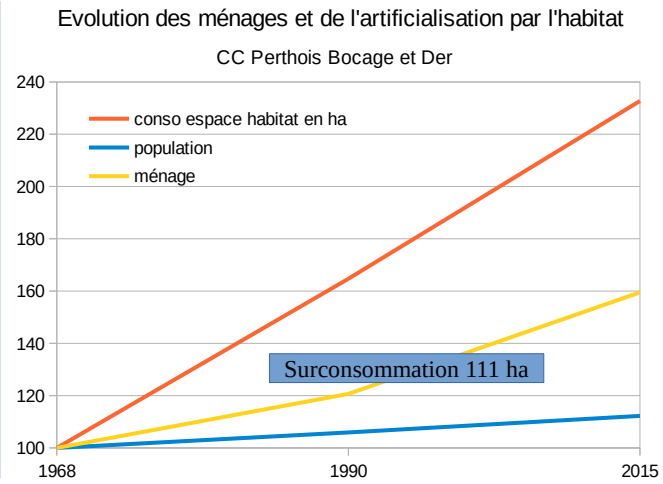

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

Avant 1968			Avant 1990			Avant 2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des nités Foncière En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015	Évolution Surface Unités foncières 1968-1990	Évolution Surface Unités foncières 1968-2015
115	778,21	2	128	787,66	4	176	835,37	6	1,22 %	7,34 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 50,09 ha de zones existantes,
- 35,49 ha de zones projetées à court terme,
- 11,64 ha de zones projetées à long terme,

- **Soit un total de 97,22 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Surface exploitée (ha)			CCPBR	Marne
EnR 0,01 % de l'EPCI	Éolien	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction	0	65,8 ha
	Méthanisation	En fonctionnement : Blacy	4,89 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction	0	40,44 ha
	Photovoltaïque	En fonctionnement	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 1,49 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		430 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		141 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites dans les communes de Cloyes-sur-Marne, Isle-sur-Marne, Luxémont-et-Villotte, Matignicourt-Goncourt et Moncetz-l'Abbaye.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

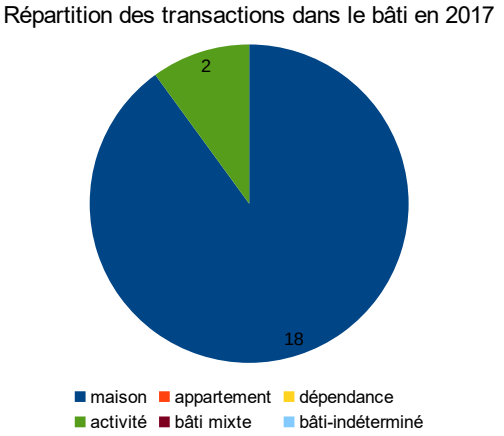

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

7,48 % (2 156,51 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques (PPR) Inondation.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante :
http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
5 366	18,61 %	9 117	31,61 %		0,00 %	5915,746633	20,51 %	3 762	13,05 %	28210,48	98 %		0,00 %	377,3257	1,31 %	18 099	62,76 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m²	>100 000m² (10ha)
Nombres polygones	3 919	553	8
Surfaces ha	768,26	640,98	129,07

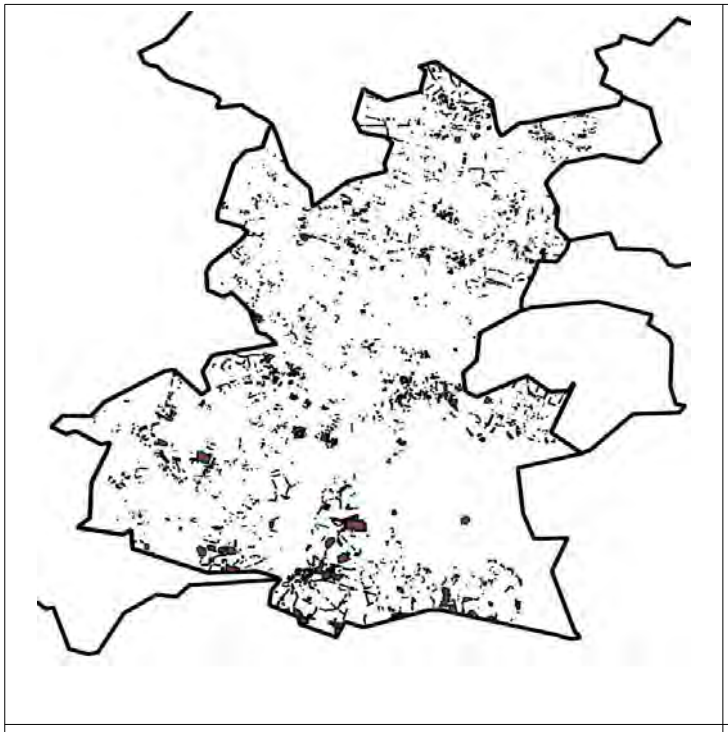

Tous les polygones

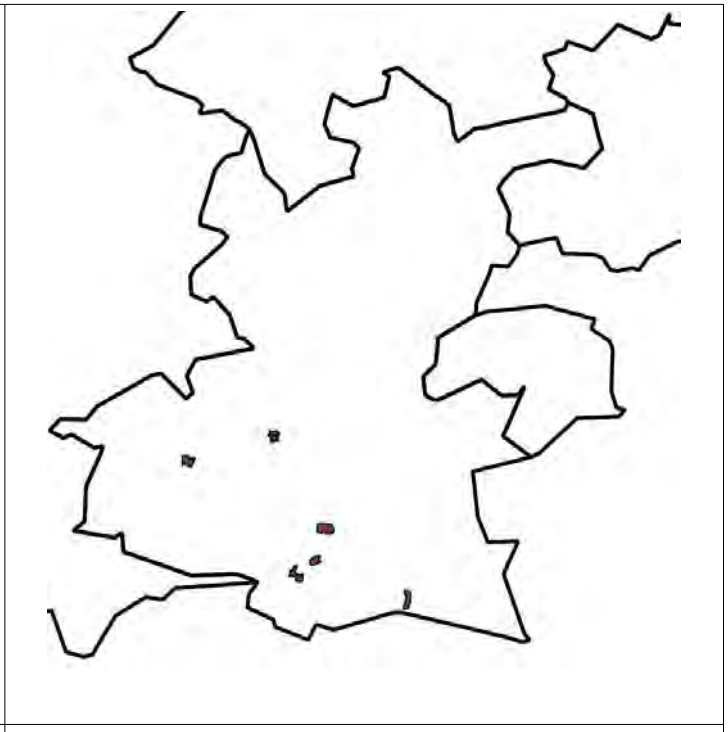

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **129 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCPBD	0	0,0	1	0,42
part	*0,00 %*	*0,00 %*	*1,96 %*	*0,13 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de Communes de la Région de Suippes

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

Les terrains militaires (2017) en ha (carte et fiche méthodologique en annexe) source bd carto

surface EPCI	Agricole	Naturelle	Artificialisée	Total	Part
47 921	41	8 466	5 800	14 307	29,9%

Identification du lieu de l'emprise militaire : camps de Suippes et de Mourmelon.

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		676	1,4%	598	1,2%	-78	-8	-1,23 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		47 245	98,6%	47 323	98,8%	78	8	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	30 610	63,9%	30 607	63,9%	-3	-0,29	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	1 015	2,1%	1 026	2,1%	11	1,11	0,11 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 306	2,7%	1 376	2,9%	70	7,02	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	7	0,0%	7	0,0%	0	-	0,00 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

14 307 ha de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		508	1,06 %	495	1,03 %	508	1,06 %	-12	13	-2	3	-0,49 %	1,27 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		47 414	98,94 %	47 426	98,97 %	47 413	98,94 %	12	-13	2	-3	0,01 %	-0,01 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	30 605	63,86 %	30 597	63,85 %	30 578	63,81 %	-8	-19	-1,58	-9,29	-0,01 %	-0,03 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	1 026	2,14 %	1 015	2,12 %	1 015	2,12 %	-11	0	-2,29	-0,08	-0,22 %	-0,01 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 468	3,1%	1 500	3,1%	1 506	3,1%	32	6	6,34	3,03	0,43 %	0,20 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	7	0,0%	7	0,0%	7	0,0%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

14 307 ha de terrain militaire sur ce territoire.

L'évolution des surfaces artificialisées de la collectivité est légèrement en dessous de la moyenne du département et se fait majoritairement au détriment des espaces naturels/forestiers, notamment de 2010 à 2015.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution de son artificialisation des sols et passe, en 2015, légèrement en dessous du taux de la moyenne départementale (0,20 % contre 0,22%).

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

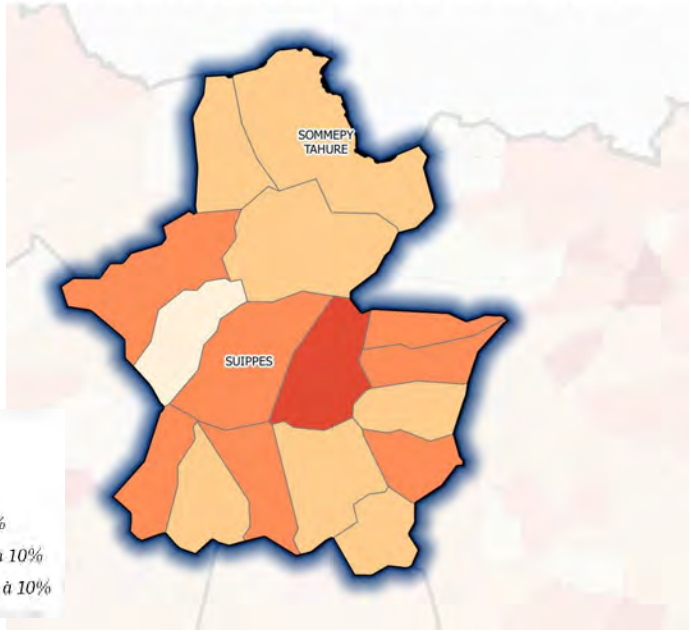

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

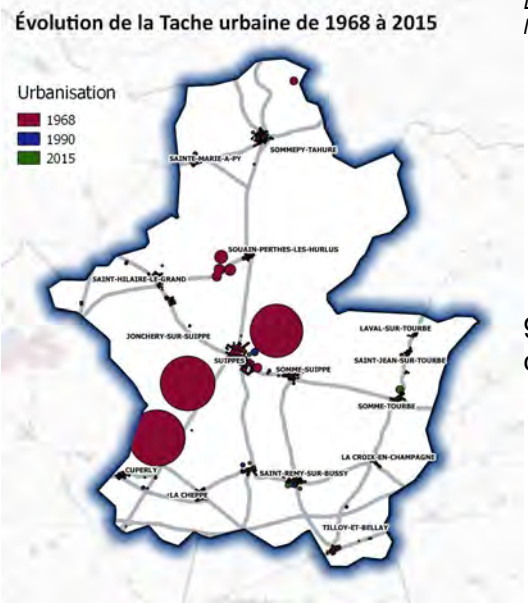

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
3353 ha	3534 ha	3673 ha
7,00 %	7,37 %	7,66 %

9,5% d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Suippes en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

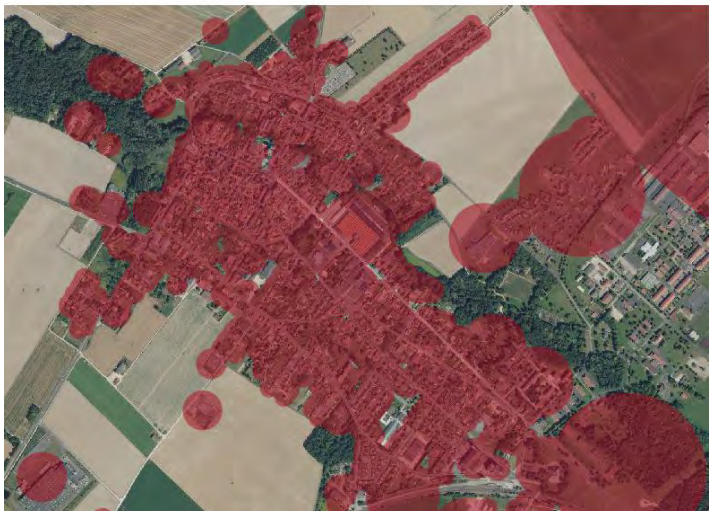

Densité résidentielle (2015) - (source : Dgfip/Fichier foncier)

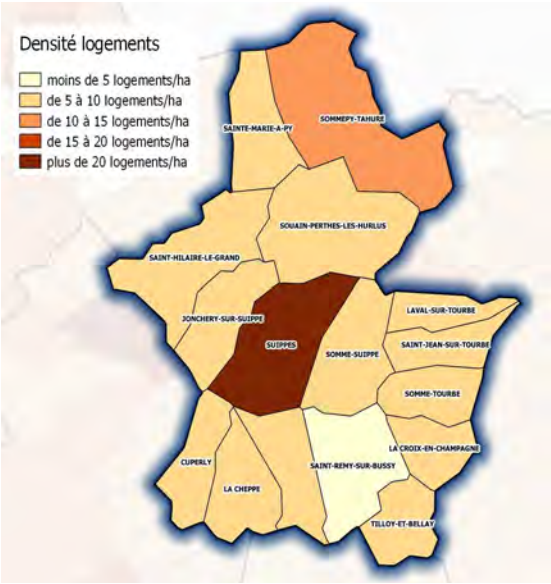

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCRS	11,51		-1,11

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 1,11 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 84 ha (soit 1,78 ha/an).

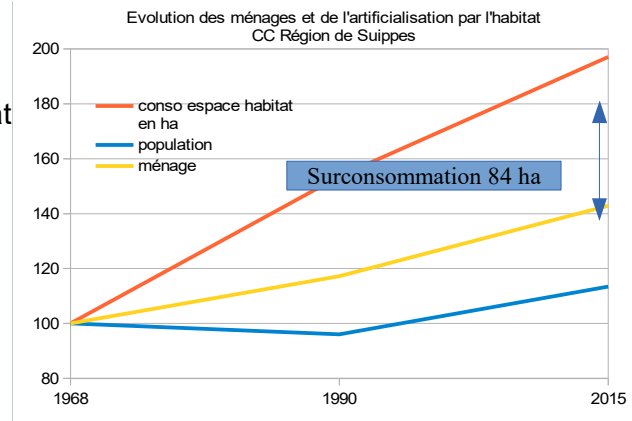

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux Vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
111	640,39	1	117	641,71	1	143	653,05	1	0,21 %	1,98 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

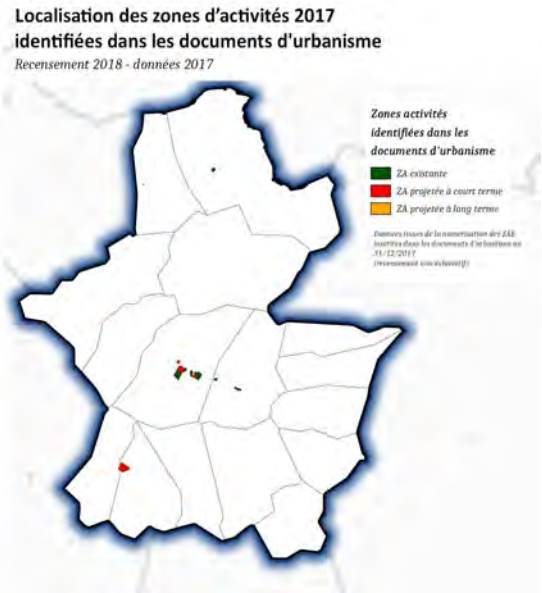

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 49,22 ha de zones existantes,
- 45,27 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 94,49 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCRS	Marne
EnR 0,004 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : St Remy sur Bussy	1,97 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,03 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		17,44 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		11,65 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du schéma régional des carrières dénombrent 1 site exploité dans la commune de La Cheppe.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

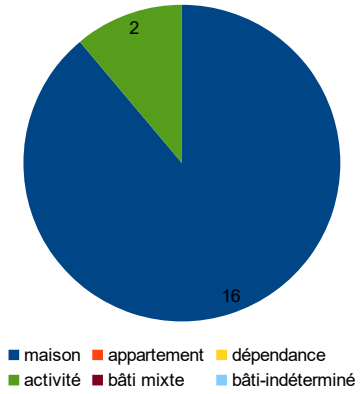

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

0,85 % (406,19 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
39	0,08 %	14 013	29,19 %		0,00 %		0,00 %	5 339	11,12 %		0 %		0,00 %		0,00 %		0,00 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	1 207	158	5
Surfaces ha	220,32	186,01	58,64

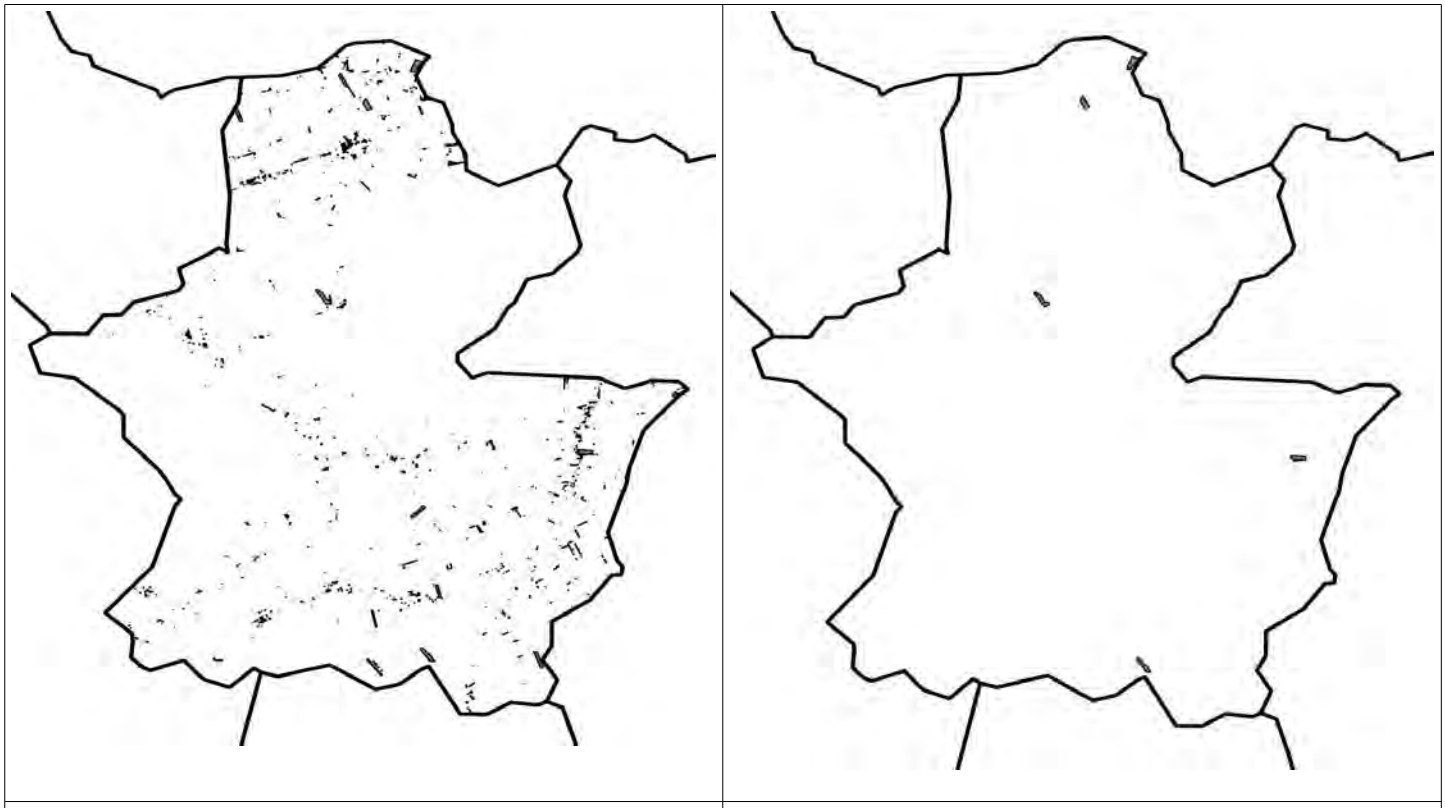

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **58 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCRS	1	4,4	1	4,71
part	*5,56 %*	*0,96*	*1,96 %*	*1,48 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes de Sézanne - Sud Ouest Marnais

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 128	2,8%	2 008	2,6%	-120	-12	-0,58 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		74 207	97,2%	74 327	97,4%	120	12	0,02 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	55 032	72,1%	55 043	72,1%	12	1,16	0,00 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	15 735	20,6%	15 733	20,6%	-2	-0,23	0,00 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	3 131	4,1%	3 240	4,2%	109	10,90	0,34 %	0,55 %
	Surface eau	309	0,4%	311	0,4%	2	0,22	0,07 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel			
												EPCI		Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		2 008	2,63 %	2 013	2,64 %	2 013	2,64 %	5	0	1	0	0,05 %	-0,01 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		74 328	97,37 %	74 322	97,36 %	74 323	97,36 %	-5	0	-1	0	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	55 057	72,12 %	55 018	72,07 %	55 009	72,06 %	-39	-9	-7,74	-4,47	-0,01 %	-0,01 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	15 733	20,61 %	15 750	20,63 %	15 760	20,65 %	17	10	3,35	4,98	0,02 %	0,03 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	3 226	4,2%	3 242	4,2%	3 245	4,3%	15	3	3,04	1,43	0,09 %	0,04 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	311	0,4%	312	0,4%	309	0,4%	0	-3	0,00	-1,72	0,08 %	-0,55 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

La collectivité affiche un ralentissement de l'artificialisation depuis 2015 avec un taux d'évolution de 0,04 %, nettement en dessous de la moyenne du département : 0,22 %.

Ce territoire semble préserver ses espaces agricoles et naturels/forestiers, compte tenu des taux d'évolution dans les moyennes départementales.

Évolution de la surface artificialisée entre 2010-2015

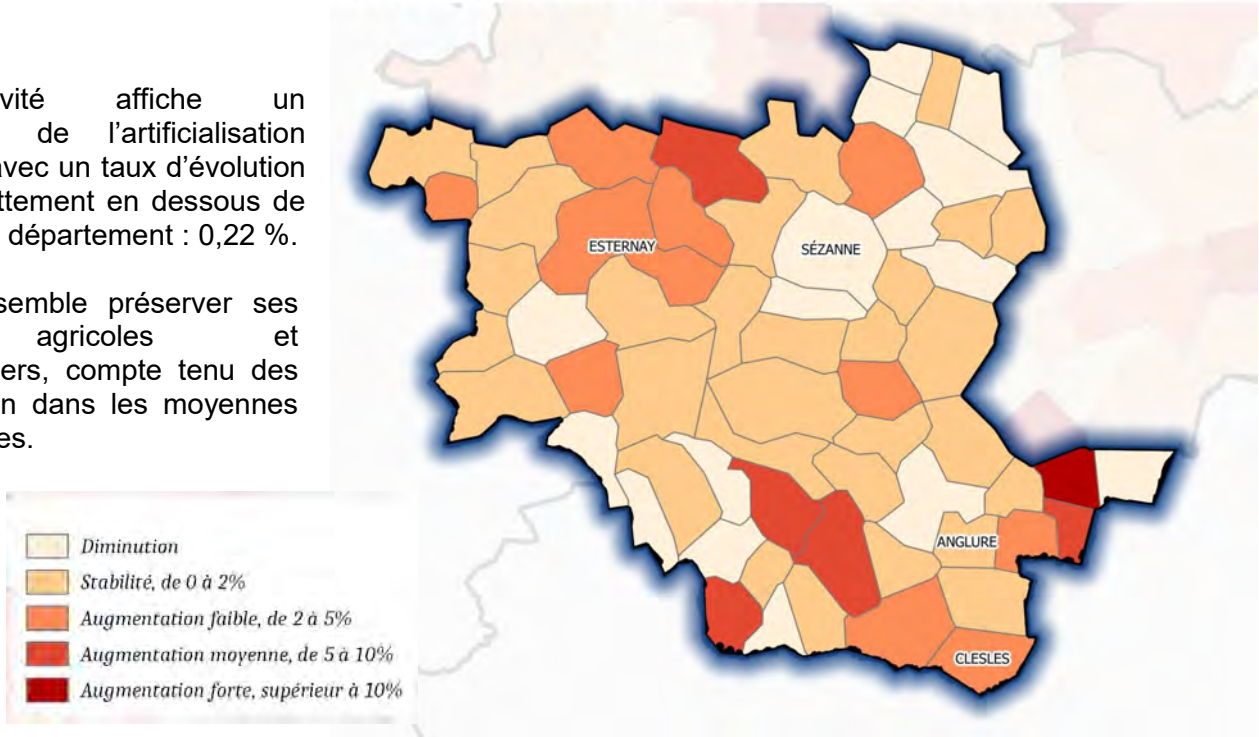

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

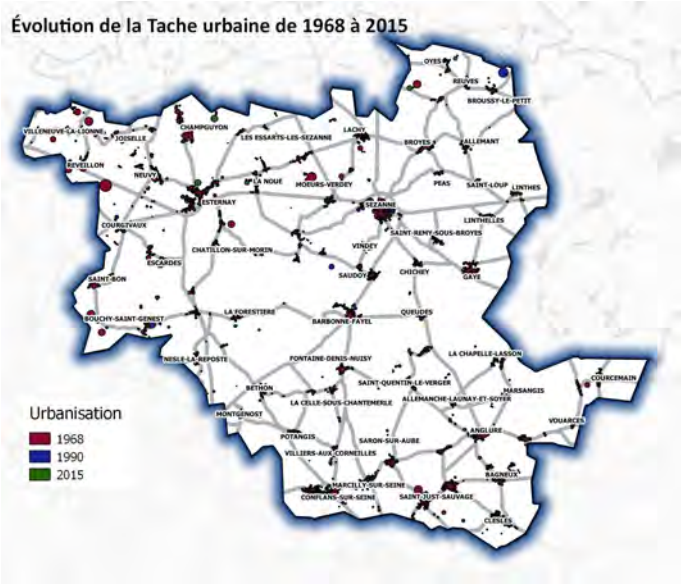

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
1 989 ha	2 618 ha	3 011 ha
2,61 %	3,43 %	3,94 %

51 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Sézanne en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCSOM	14,00	12,00	-2,00

Source : FF 2017

La collectivité est en dé-densification : elle a perdu 2 logements à l'hectare de 1968 à 2015.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 240 ha (soit 5,10 ha/an).

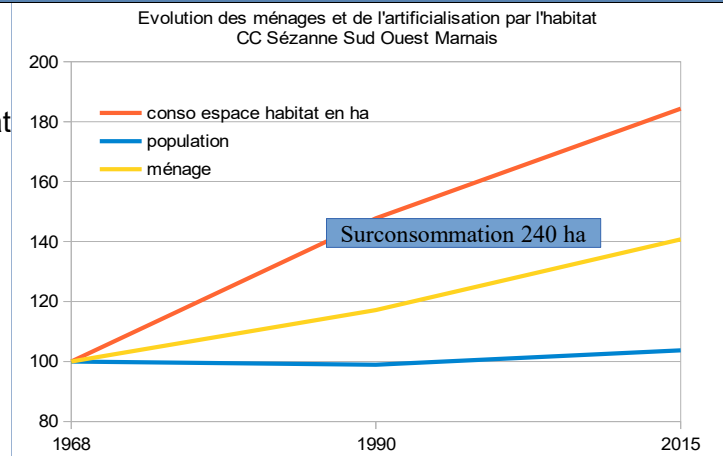

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
549	1 343,55	11	591	1 353,80	12	760	1 408,69	27	0,76 %	4,85 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zonages d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

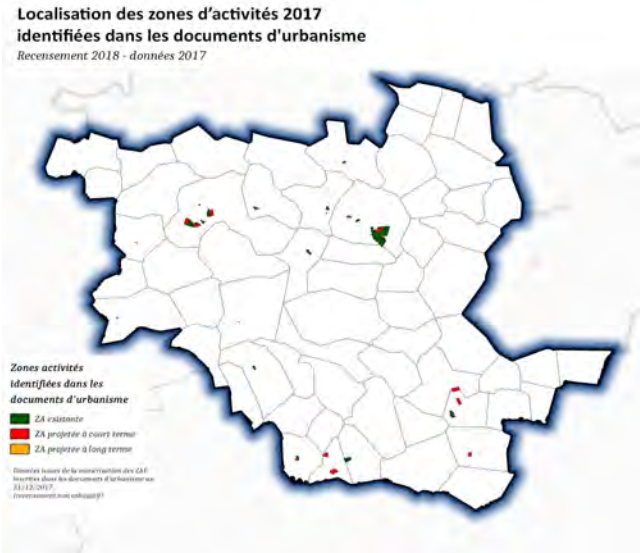

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 181,9 ha de zones existantes,
- 89,53 ha de zone projetée à court terme,
- 0 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 271,43 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCSSOM	Marne
EnR 0,02 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	0	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	0	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement : Clesles	2 ha	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Saron /Aube	15,12 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,17 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		134,52 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		60,62 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières dénombrent 3 sites dans les communes de Marcilly sur Seine, Saron sur Aube et Saint Just Sauvage.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

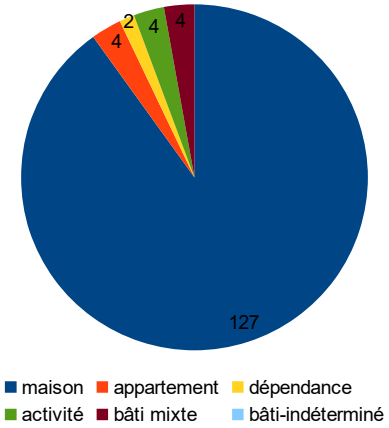

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

7,25 % (5 533,24 ha) de la surface de la collectivité est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) (Inondation+ mouvement de terrain).

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
2 658	3,48 %	11 457	15,02 %		0,00 %	579,9814157	0,76 %	777	1,02 %		0 %		0,00 %		0,00 %	10 405	13,64 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**8 792**	**448**	**1**
Surfaces ha	**965,29**	**742,55**	**132,92**

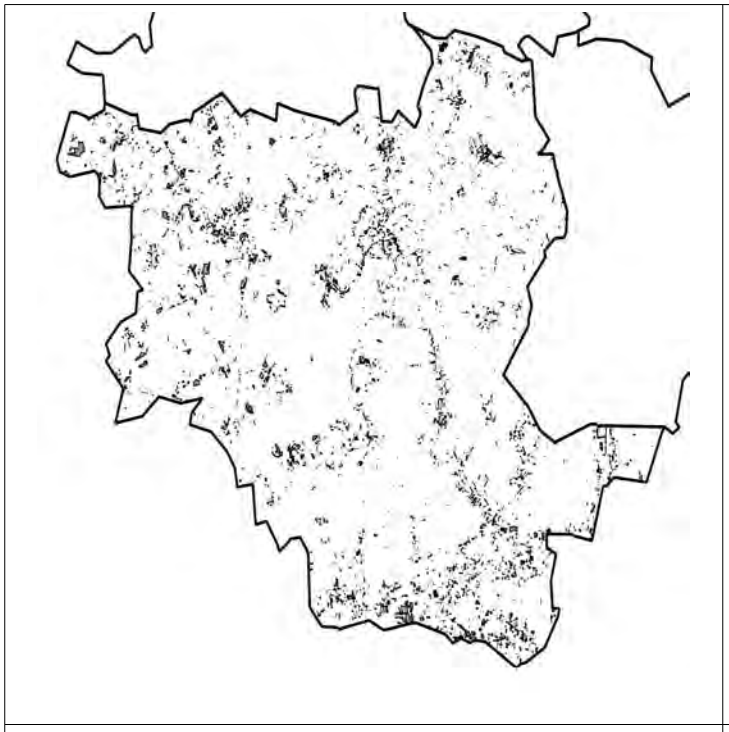

Tous les polygones

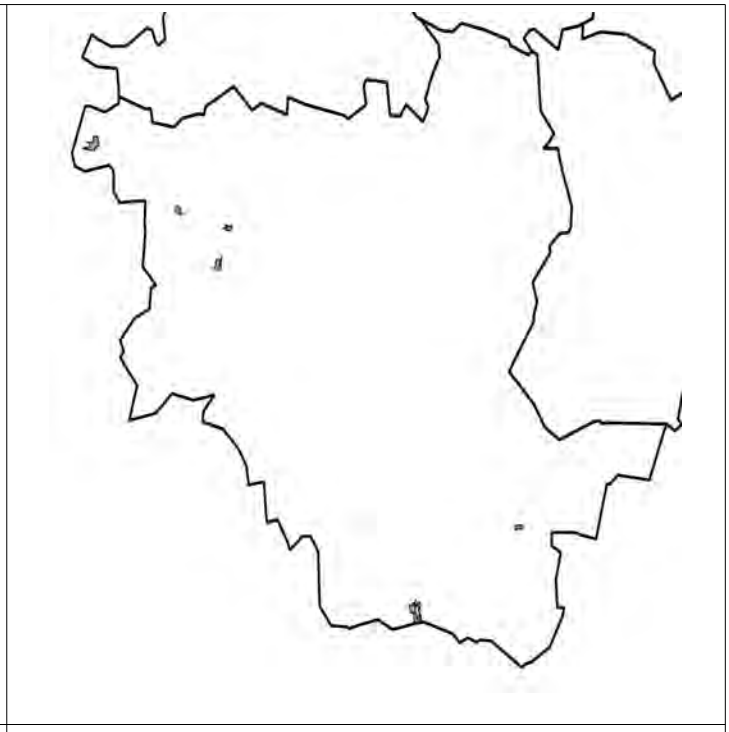

Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **133 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCSSOM	1	1,8	3	12,88
part	*2,56 %*	*0,4 %*	*5,88 %*	*4,05 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.

Communauté de communes du Sud Marnais

L'occupation des sols (source DGFIP/Fichiers - fonciers millésimes 2009-2011-2013-2016-2017)

De 2002 à 2012 : 10 années d'observation

Evolution des surfaces cadastrées et non cadastrées

		Surface en ha				Evolution (ha)	Consommation	Taux d'évolution annuel	
		2002	part	2012	part	2002/2012	moy annuelle (ha)	EPCI	Marne
Surface non cadastrée dont terrain militaire		609	1,9%	573	1,8%	-36	-4	-0,60 %	-0,90 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		31 236	98,1%	31 271	98,2%	36	4	0,01 %	0,03 %
Surfaces Cadastrées	Surface agricole*	28 069	88,1%	28 011	88,0%	-58	-5,82	-0,02 %	-0,01 %
	Surface naturelle*	1 679	5,3%	1 695	5,3%	16	1,59	0,09 %	0,00 %
	Surface artificialisée*	1 472	4,6%	1 550	4,9%	78	7,80	0,52 %	0,55 %
	Surface eau	15	0,0%	15	0,0%	0	0,01	0,03 %	0,23 %

* sans les terrains militaires

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

De 2010 à 2017 : 2 périodes d'observation

Analyse des surfaces cadastrées (hors terrains militaires)

		Surface en ha						Evolution (ha)		Consommation moy annuelle (ha)		Taux d'évolution annuel EPCI		Taux d'évolution annuel Marne	
		2010	part	2015	part	2017	part	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017	2010/2015	2015/2017
Surface non cadastrée dont terrain militaire		579	1,82 %	599	1,88 %	598	1,88 %	20	-1	4	0	0,67 %	-0,07 %	0,09 %	-0,10 %
Surfaces cadastrées dont terrain militaire		31 265	98,18 %	31 245	98,12 %	31 246	98,12 %	-20	1	-4	0	-0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Surfaces cadastrées	Surface agricole*	28 011	87,96 %	28 007	87,95 %	28 006	87,95 %	-4	-2	-0,72	-0,92	0,00 %	0,00 %	-0,04 %	-0,02 %
	Surface naturelle*	1 696	5,32 %	1 694	5,32 %	1 695	5,32 %	-2	1	-0,30	0,54	-0,02 %	0,03 %	-0,01 %	0,02 %
	Surface artificialisée*	1 543	4,8%	1 529	4,8%	1 530	4,8%	-15	2	-2,92	0,83	-0,19 %	0,05 %	0,53 %	0,22 %
	Surface eau	15	0,0%	15	0,0%	15	0,0%	0	0	0,00	0,00	0,00 %	0,00 %	0,20 %	-0,02 %

*sans terrain militaire :

Pas de terrain militaire sur ce territoire.

Cette collectivité affiche un taux d'évolution des surfaces artificialisées à la baisse et nettement en dessous de la moyenne du département (-0,19 % contre 0,53%) de 2010 à 2015.
Les espaces agricoles et naturels sont ainsi préservés.

Ce territoire est dans une dynamique de diminution (de 2010 à 2015) voire de stabilisation de son artificialisation des sols par rapport aux moyennes départementales.

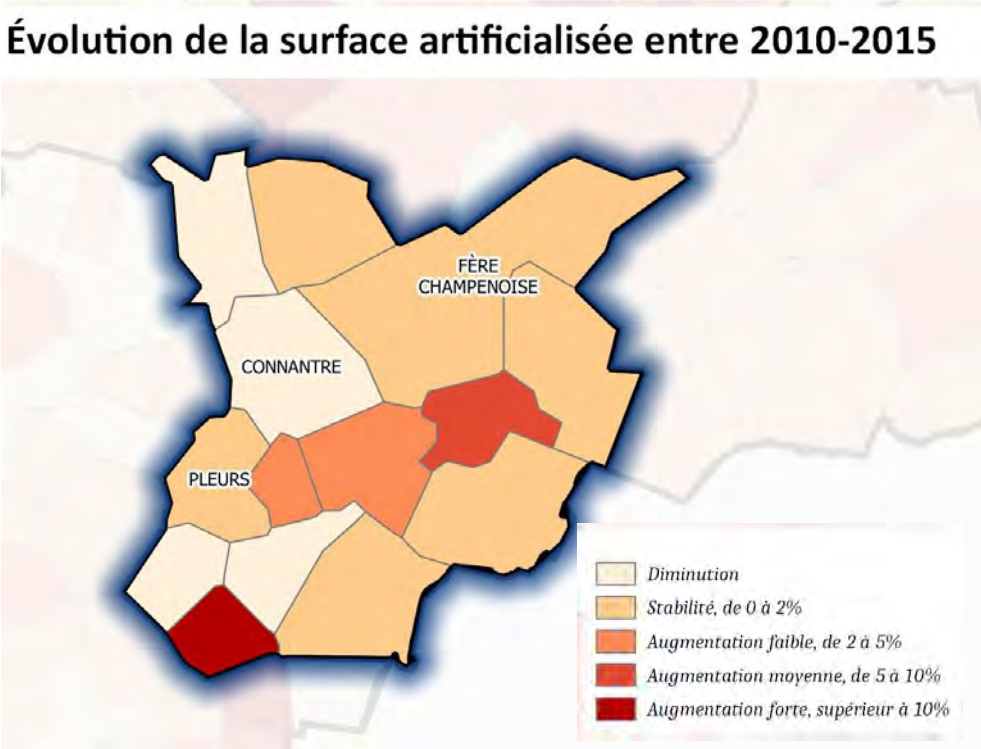

Analyse de la tache urbaine (source : Dgfip/Fichier foncier)

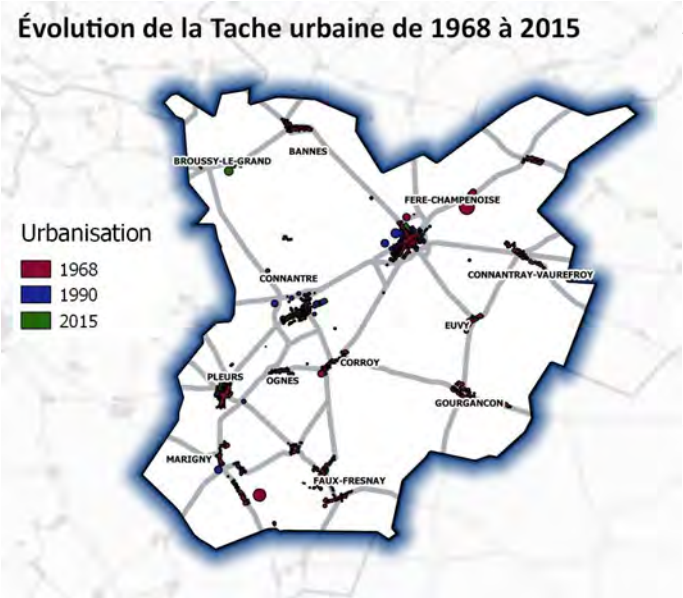

La tache urbaine se définit comme l'ensemble des parcelles artificialisées pour l'habitat et l'économie et représente l'évolution de la consommation des espaces selon des périodes.

La part de la tache urbaine représentée par rapport à la surface de l'EPCI		
1968	**1990**	**2015**
564 ha	786 ha	865 ha
1,77 %	2,47 %	2,72 %

53 % d'augmentation de la tache urbaine de 1968 à 2015 sur la collectivité (contre 63 % sur la Marne).

Comparaison de la tache urbaine dans la commune de Fère Champenoise en 1968 et 2015

Tache urbaine 1968 sur fond photographique historique 1950-1965 (bd ortho)

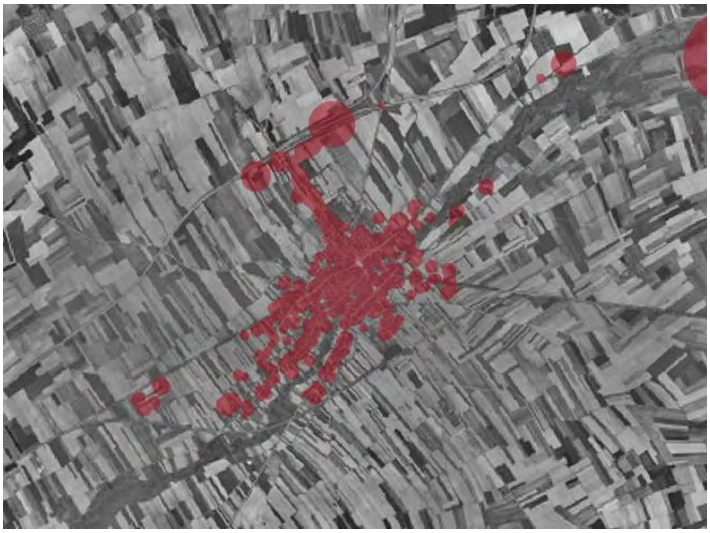

Tache urbaine 2015 sur fond photographique 2016 (bd ortho)

Densité résidentielle (2015) (source : Dgfip/Fichier foncier)

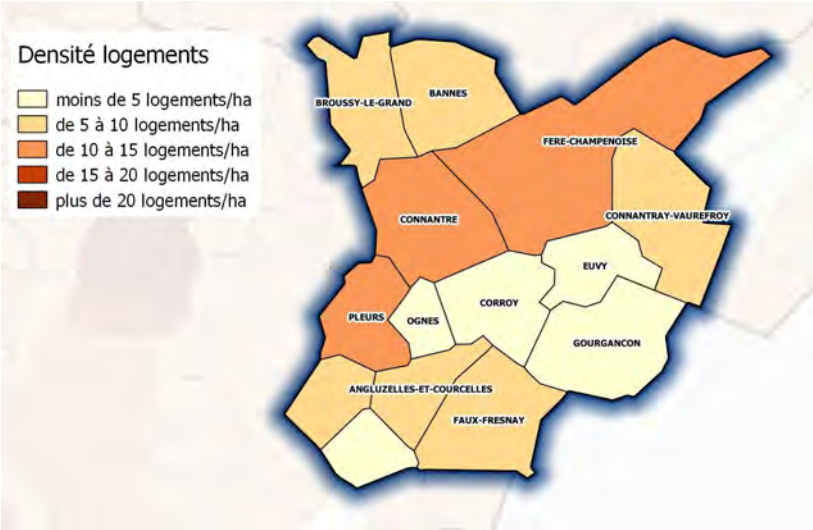

Densité (nb logt/ha)	1968	2015	Evolution 1968-2015
Marne	22,86	22,14	-0,72
CCSM	9,37	9,65	0,28

Source : FF 2017

La collectivité est en densification : elle a gagné 0,3 logements à l'hectare de 1968 à 2015 alors que la Marne dé-densifie et a perdu 0,7 logements à l'hectare.

Mesure de la surconsommation par l'habitat (source : Dgfip/Fichier foncier + INSEE/RP)

Mesure de l'évolution de l'artificialisation par l'habitat comparée à l'évolution des ménages de 1968 à 2015.

La surconsommation est de 48 ha (soit 1 ha/an).

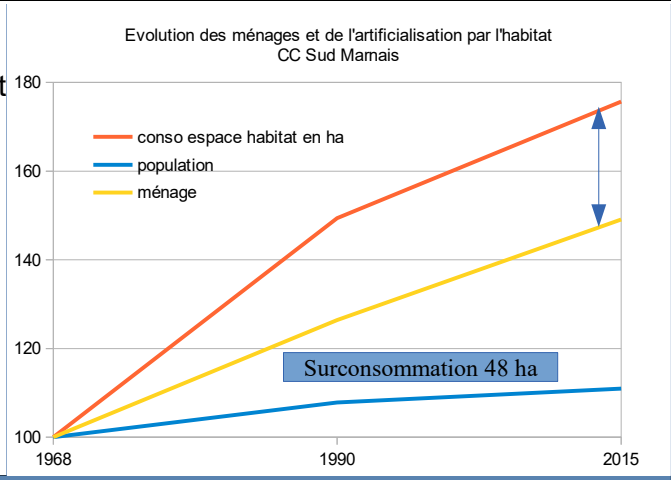

Les activités économiques

L'artificialisation par les activités économiques (Fichiers fonciers)

1968			1990			2015			EPCI		Marne	
Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Nombre de locaux d'activité	Surface des Unités Foncières En ha	Nombre de locaux vacants	Évolution Surface Unités foncières en ha		Évolution Surface Unités foncières en ha	
									1968-1990	1968-2015	1968-1990	1968-2015
200	843,14	7	224	849,63	8	282	873,12	11	0,77 %	3,56 %	2,21 %	11,40 %

Les chiffres de la vacance et du nombre de locaux d'activités ne sont pas comparables à ceux de la fiche chapeau sur la vacance commerciale et le nombre de commerces. Les analyses sont réalisées à partir de deux tables différentes des fichiers fonciers : la DDT 51 a utilisé la table des propriétés non bâties pour identifier les parcelles principalement artificialisées par l'activité économique tandis que la DDT 57 a identifié les commerces avec la table des propriétés bâties pour l'observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial.

Les zones d'activités d'après les documents d'urbanisme (2017)

La carte représente les zonages d'activités urbanisées et à urbaniser d'après les documents d'urbanisme (2017).

Récapitulatif sur la collectivité des zones d'activités économiques urbanisées et à urbaniser par zones :

- 197,46 ha de zones existantes,
- 55,8 ha de zone projetée à court terme,
- 9,9 ha de zone projetée à long terme,

- **Soit un total de 263,16 ha.**

Zoom sur les activités : EnR & Carrières (carte de localisation des EnR jointe en annexe)

Estimation de l'emprise au sol (ha)			CCSM	Marne
EnR 0,18 % de l'EPCI	**Éolien** (ratio moyen)	En fonctionnement	28 ha	290,54 ha
		Autorisé/en construction :	26,6 ha	65,8 ha
	Méthanisation (surface parcellaire)	En fonctionnement	0	25,76 ha
		Autorisé/en construction : Fère Champenoise	4,66 ha	40,44 ha
	Photovoltaïque (surface parcellaire)	En fonctionnement :	0	10,49 ha
		Autorisé/en construction	0	47 ha
Carrières 0,02 % de l'EPCI	Sites exploités - Schéma régional des carrières (2015)		0 ha	1 365,88 ha
	Surfaces impactées selon les fichiers fonciers (2017)		7,49 ha	896,5 ha

Source : DDT51 pour la partie EnR et FF 2017 et Dreal Grand Est pour la partie carrière

Les données 2015 du Schéma Régional des Carrières ne dénombrent aucune carrière sur le territoire.

Les valeurs foncières

Source : données DV3F (AppDVF, module InDVF) - Filtre : mutation sans spécificité - Devenir du bien : inchangé

Bâti

Répartition des transactions dans le bâti en 2017

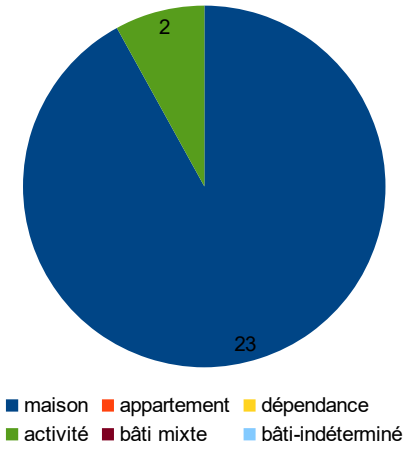

Les zones à risques (source : Servitudes pm1 et pm3)

La collectivité n'est pas concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPR) et Technologique.

Les cartographies de zonage des risques sont consultables à l'adresse suivante : http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-securite-et-protection-de-la-population

Les zones naturelles d'intérêt écologique (source : Geofla)

Part des zones représentées au sein de l'EPCI des zones d'inventaire et faisant l'objet de protection réglementaire.

(Point de vigilance : une même zone peut être concernée par plusieurs types de protection).

Zone d'inventaire :
Protection réglementaire :
Protection foncière :

ZNIEFF 1	Part	ZNIEFF 2	Part	PNR	Part	NATURA 2000 ZPS	Part	NATURA 2000 ZSC	Part	Ramsar	Part	APB	Part	CELRL	Part	Zico	Part
1 088	3,40 %		0,00 %		0,00 %	588,111462	1,84 %	517	1,61 %		0 %		0,00 %		0,00 %	7 130	22,26 %

Pour plus d'informations sur la typologie des zonages, consulter l' INPN.

Annexe - Les friches agricoles potentielles

Friches Agricoles	Tous polygones	>2000 m ²	> 100 000m² (10ha)
Nombres polygones	**2 268**	**224**	**1**
Surfaces ha	**24,47**	**175,11**	**11,24**

Tous les polygones | Polygones supérieurs à 10 ha

Source : Theia, RPG, FF retravaillé par DRAAF Grand Est et DDT51

Cette première approche d'inventaire de friches agricoles potentielles identifie **11 ha de friches**, après application d'un filtre qui a sélectionné les polygones de plus de 10 ha.

Un travail de vérification terrain est nécessaire pour valider les données (voir guide méthodologique).

ANNEXE - Les friches et les dents creuses

2018	**Dents creuses** (superficie 400 m²)		**Friches** (superficie 2 000 m²)	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Marne	39	454,5	51	317,4
CCSM	1	6,9	1	1,85
part	*2,56 %*	*1,52*	*1,96 %*	*0,58 %*

Source : recensement 2018 DDT51/STPP

A partir de la liste des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, modification, révision et d'un travail d'observation sur le terrain, des friches et des dents creuses ont été recensées dans les communes ou groupements de communes concernés.

Pour leur recensement, des critères de délimitation ont été retenus par la DDT 51 :

- Pour les dents creuses : un critère de superficie > 400 m² a été retenu sur les espaces non bâti entourés de parcelles bâties (au moins 2), pour permettre une construction assurant un cadre de vie minimum.
- Pour les friches, un critère de superficie > 2 000 m² a été retenu. Il s'agit d'une superficie minimale à partir de laquelle un projet d'aménagement peut être envisagé sur un espace en cours d'abandon ou abandonné (vacant ou sous-utilisé depuis au moins deux ans sur tout ou partie de ses locaux et non réhabilité). L'espace peut être bâti ou non, privé ou public.

Une note de cadrage a été élaborée pour renseigner sur la méthode de recensement appliquée par la DDT 51.